ÉNERGIE ET MINES

ARKAB REÇOIT UNE DÉLÉGATION DU FMI

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 4638 | Mardi 22 novembre 2022 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

SÉISME EN INDONÉSIE

LE BILAN PORTÉ À AU MOINS 56 MORTS

Page 16

ALGÉRIE FERRIES

LE P.-dg LIMOGÉ

Page 5

LE PLF 2023 SOUMIS AU VOTE AUJOURD'HUI A L'APN

L'HEURE DE VÉRITÉ

Page 3

•Le Président Tebboune regagne Alger après avoir assisté, à Doha, à la cérémonie d'ouverture du Mondial 2022

SECTEUR AUTOMOBILE

NÉCESSITÉ D'ÉTOFFER LE TISSU DE SOUS-TRAITANTS

Page 5

POUR LE 60e ANNIVERSAIRE DE SA CRÉATION

SONATRACH LANCE UN CONCOURS POUR LA CRÉATION D'UN LOGO

Page 5

PRÉSENCE MILITAIRE FRANÇAISE AU SAHEL

LA FRANCE PERD PIED

Page 3

POMME DE TERRE

NOUVELLE FLAMBÉE DES PRIX !

Page 5

7
infrastructures hydrauliques seront réalisées prochainement

5,6
% est le taux de la croissance économique hors hydrocarbures qui s'élèvera en 2023

92
enfants Yéménites tués depuis début 2022

Algérie Télécom lance son store virtuel dédié aux professionnels

«*Algérie Télécom a annoncé le lancement de son Store Virtuel dédié à ses clients professionnels*», a indiqué l'opérateur public dans un communiqué. Ce nouveau service en ligne est accessible 24 h/24 et 7J/7J, sur le lien «store.at.dz» ou depuis le site web d'Algérie Télécom «www.algerietelecom.dz». «*Il s'agit d'un environnement virtuel interactif entièrement conçu en 3D et 360 et multilingue que les clients professionnels peuvent visiter en un PC, un téléphone mobile, tablette et même un casque pour une visite virtuelle de son contenu*», précise le communiqué. «*Cet espace permet aux professionnels de découvrir les produits et services qui leur sont dédiés*», explique la même source, rappelant qu'Algérie Télécom avait lancé son store virtuel dédié à ses clients résidentiels, le 30 juillet dernier. «*Cette démarche vient concrétiser la volonté de l'entreprise de se rapprocher de sa clientèle*», affirme Algérie Télécom.

Des progrès considérables dans la protection de l'enfance en Algérie

La déléguée nationale à la Protection de l'enfance, Mme Meriem Chorfi a affirmé à El Tarf, que l'Algérie a accompli des «progrès considérables», en matière de prise en charge et de promotion de l'enfance. Au cours d'une cérémonie organisée à l'occasion de la célébration de la journée mondiale des droits de l'enfant, tenue à la bibliothèque principale de lecture publique en présence du wali M. Harfouche Ben Arar, de la représentante de l'UNICEF en Algérie, et de plusieurs représentants de départements ministériels concernés par l'enfance, Mme Chorfi, a souligné que l'Algérie a adopté des lois et prévu des programmes denses en coordination avec plusieurs secteurs, tout en mettant l'accent sur les efforts de l'État consentis en matière de protection de l'enfance. Après avoir rappelé que l'Algérie a ratifié toutes les conventions internationales concernant l'enfance, étant convaincue que «*l'avenir est tributaire de ce que nous garantissons aujourd'hui à nos enfants*», la même responsable a rappelé, dans son intervention, les politiques tracées et les lois adoptées par l'État dans le domaine de la protection et la promotion de l'enfance, en application des instructions du président de la République M. Abdelmadjid Tebboune.

Le colloque «Malek Bennabi ou le questionnement de la Culture» prévu à Alger

Un colloque national sur la pensée de l'intellectuel algérien Malek Bennabi (1905-1973) et ses travaux sur la culture, devra réunir une dizaine d'universitaires algériens à la Bibliothèque nationale d'Algérie le 24 novembre, annoncent les organisateurs. Co-organisé par la Bibliothèque nationale et l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc), ce colloque devra s'articuler autour du thème «*Malek Bennabi ou le questionnement de la Culture*.» Un riche programme de conférences sera animé par des universitaires comme le spécialiste de l'histoire contemporaine, Mouloud Aouimer, la professeure en philosophie et chercheure Yamina Chikou, l'enseignant en littérature comparée et recherches culturelles, Wahid Ben Bouaziz, ou encore le spécialiste en philosophie Laamouri Aâlich. Selon les organisateurs, les interventions des universitaires devront aborder des thématiques de la pensée de Malek Bennanbi comme «*la construction d'une nouvelle société*», «*la critique*», ou encore la «*dimension civilisationnelle de la conception de la culture*». Cette rencontre sera également l'occasion d'organiser une exposition de photographies et d'ouvrages et de projeter un film documentaire sur la vie et le parcours du célèbre penseur.

Dixit

Abdelmadjid Tebboune, président de la République :

« Nous devons être fiers, en tant que pays arabes, du niveau atteint par le Qatar dans l'organisation d'un évènement mondial de cette envergure. »

Les appareils photo d'un explorateur découverts sur un glacier 85 ans plus tard

Les appareils photo et l'équipement d'un célèbre explorateur et photographe américain, Bradford Washburn, ont été retrouvés, après avoir été abandonnés en 1937 sur un glacier au Yukon. Au printemps dernier, des athlètes « *se sont lancés dans une mission sans pareille : trouver un morceau d'histoire incroyable* », a déclaré Parcs Canada sur Facebook. L'équipe réunie par l'entreprise spécialisée dans la production de vidéos dédiées aux sports extrêmes, Teton Gravity Research s'est rendue au parc Kluane, au Yukon, avec pour mission de retrouver la cachette dans laquelle se trouvaient les appareils photo et le matériel d'escalade de Bradford Washburn. Alpiniste, photographe et cartographe, Bradford Washburn a aussi été directeur du Musée des sciences de Boston qu'il avait fondé. Il est décédé en 2007. « *Enterrée dans la glace depuis 1937, cette cachette contenait trois appareils photo historiques avec des photos de ce à quoi ressemblaient ces montagnes il y a 85 ans* », a expliqué Teton Gravity Research, sur Facebook. En 1937, Bradford Washburn se trouvait en expédition avec trois autres alpinistes pour tenter l'ascension du Mont Lucania (5226 mètres), troisième plus haut sommet au Canada, qui était alors le plus haut sommet jamais gravi en Amérique du Nord. Confrontés dans la descente à des conditions extrêmes, Bradford Washburn et un autre alpiniste américain, Robert Bates, avaient été contraints de réduire leur équipement au strict minimum, abandonnant des appareils photos et du matériel d'escalade devenus des décennies plus tard des trésors.

LOI DE FINANCES 2023 SOUMISE AU VOTE AUJOURD'HUI À L'APN

L'heure de vérité

«La Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) a tenu avant-hier une réunion consacrée à l'examen des amendements proposés au projet de Loi de finances (PLF) 2023», a indiqué un communiqué de l'APN.

PAR KAHINA HAMMOUDI

«*La Commission des finances et du budget a tenu, dimanche, une réunion présidée par, Lakhdar Salmi, président de la commission, en présence des deux vice-présidents de l'APN, Nacer Bettiche et Hani Ahcene, ainsi que des représentants du ministère des Finances*», a précisé le communiqué.

Les travaux de la réunion ont porté sur «*l'examen des amendements proposés au PLF 2023, remplissant les conditions légales, avec les délégués de leurs auteurs*», ajoute-t-on de même source.

«*Le vote sur le texte du PLF 2023 devrait avoir lieu aujourd'hui lors d'une séance plénière*», conclut le communiqué.

Le PLF 2023 a été élaboré sur la base d'un prix référentiel prévisionnel du baril de pétrole de 60 dollars pour la période entre 2023 et 2025, un taux de croissance moyen de 4,1% en 2023 et de 4,4% en 2024 et un niveau d'inflation de 5,1% en 2023 et de 4,5% en 2024 et 4,0 en 2025.

Le projet de loi de finances prévoit pour l'année prochaine une augmentation des recettes budgétaires totales à 7.901,9 milliards de dinars et 13.786,8 milliards de dollars de dépenses, réparties sur les dépenses de fonctionnement, qui augmenteront à 9.767,6 milliards de dinars (+26,9%) et les dépenses d'équipement qui seront en hausse à 4.019,3 milliards de dinars (+2,7%) par rapport à la loi de finances complémentaire (LFC) 2022.

Sur la base des recettes et dépenses prévisionnelles, le déficit budgétaire passera de 4.092,3 milliards de dinars (-15,9 du PIB) dans les prévisions de clôture pour 2022 à un déficit moyen de 5.720,0 milliards de dinars sur la période 2023-2025 (-20,6% du PIB).

Par ailleurs, les recettes des exportations de biens devraient atteindre en 2023 un montant de 46,3 milliards de dollars américains, contre 44,4 milliards de dollars dans les prévisions de la LFC 2022.

Ces recettes devraient enregistrer une « légère hausse » à 46,4 milliards de dollars en 2024 et à 45,8 milliards de dollars en 2025.

Investissement et inclusion financière

«*Concernant les différentes dispositions contenues dans le PLF, il s'agit notamment d'alléger la procédure contraignant les investisseurs à réinvestir 30% des montants correspondants aux exonérations au titre de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) et la taxe sur l'activité professionnelle (TAP), octroyés dans le cadre des dispositifs d'aide, tout en ouvrant la possibilité aux investisseurs d'exploiter des fonds dans des start-up ou des incubateurs*», a expliqué récemment à l'APN le ministre des Finances, Brahim Djamel Kassali.

«*Le texte prévoit*», a-t-il expliqué, «*l'allègement des charges fiscales concernant la taxe sur les véhicules de transport du personnel des entreprises et l'exonération des coopératives de la pêche et des fédérations agréées de l'IBS*.»

Le PLF propose l'habilitation des personnes physiques réalisant un chiffre d'affaires de moins de 5 millions de dinars par ans à la loi sur l'auto-entrepreneur, tout en les soumettant à l'Impôt forfaitaire unique (IFU) à hauteur de 5% sur le chiffre d'affaires quelle que soit la nature de leur activité.

Dans le cadre de l'inclusion fiscale, le ministre des finances a fait état d'une proposition portant adaptation des plafonds liés à l'exercice du droit de la retenue fiscale des honoraires, le paiement des impôts à travers les canaux bancaires, en arrêtant le plafond à hauteur d'un million de dinars, en vue de renforcer l'inclusion financière et économique et soutenir les efforts de l'administration des impôts dans la lutte contre le blanchiment d'argent.

«*De telles procédures permettent également de réduire les risques pouvant résulter de l'utilisation de faux billets et d'absorber les billets usés*», a-t-il expliqué.

Parmi les mesures prises en faveur de l'inclusion fiscale, le ministre a cité « *l'exonération des opérations d'importation des cartes bancaires et accessoires des droits et taxes afin de réduire le coût de ces cartes tout en généralisant leur utilisation* ».

Le PLF prévoit, par ailleurs, une révision des amendes appliquées à l'ensemble des infractions contraires aux dispositions réglementaires relatives aux impôts indirects. Quant à l'aspect relatif aux activités de solidarité, le projet de loi prévoit la sécurisation de l'appui financier de l'État au profit de la Caisse nationale de retraite (CRN), à travers l'augmentation du taux de contribution de la solidarité applicable aux opérations de transport des marchandises destinées à la consommation en Algérie, de 4% au lieu de 2% actuellement.

L'importation des véhicules et de matériel agricole

Au volet relatif à l'importation des véhicules, le projet de loi a proposé la facilitation de l'importation des véhicules touristiques de moins de trois ans.

À ce propos et selon le projet de loi, il sera autorisé de procéder au dédouanement des véhicules touristiques de moins de trois ans et importés par des particuliers résidants aux fins d'usage personnel, avec paiement de tous les droits et taxes prévus en vertu du droit public. Dans le domaine du commerce extérieur, il sera procédé, selon le texte de loi, à l'élargissement du domaine des exonérations fiscales aux opérations d'importation des véhicules hybrides et électriques, ainsi qu'à l'exonération de l'importation des marchandises, dans le cadre du troc frontalier, de la taxe supplémentaire provisoire préventive et des importations soumises aux dispositions spéciales prévues dans les accords ou les accords de commerce préférentiels conclus par l'Algérie. Il a été autorisé, en vertu des propositions du PLF 2023, de procéder au dédouanement des chaînes et des équipements de production et des équipements et matériel agricoles âgés de moins de 5 ans.

Par ailleurs et concernant les mesures visant à mobiliser les ressources fiscales, le PLF-2023 a prévu d'élargir l'assiette fiscale dans le domaine des impôts indirects, d'autant plus que la possibilité d'adopter la production de nouveaux produits de tabac, à savoir la cigarette électronique et la chicha, a été introduite, en vue de réduire leur importation et lutter contre la contrebande, ainsi que l'octroi de la possibilité d'exercer l'activité de collecte, de traitement et de distribution des feuilles de tabac aux entreprises inscrites au registre du commerce.

Réalisation de 15.000 logements AADL prévue

«*Le programme inscrit dans le projet de loi de finances (PLF) 2023 prévoit la réalisation de 15.000 logements de type location-vente (AADL) sur un programme* totalisant 225.000 unités, toutes formules confondues,» avait annoncé la semaine passé le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville.

Selon la même source, «*ce programme prévoit la réalisation de 15.000 logements AADL, 30.000 logements promotionnels aidés (LPA), 20.000 logements publics locatifs (LPL), 60.000 aides à la construction de logements sociaux dans les Hauts Plateaux et le Sud et 100.000 aides à l'habitat rural.*»

«*Ce programme prévoit aussi un quota supplémentaire de 140.000 aides décidées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune*», a précisé la même source. Ce quota s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action du gouvernement au titre du quinquennat 2020-2024, qui prévoit un programme de réalisation de 40.000 logements de type location-vente sur un (1) million de logements décidés par le président de la République pour répondre aux besoins enregistrés. La Banque du logement, créée cette année, devrait contribuer à «*donner une impulsion à la réalisation des différents programmes de logements dans les délais impartis, conformément aux exigences de la prochaine étape où le secteur compte réaliser 225.000 logements*», selon le ministère. Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, avait donné, mardi, le coup d'envoi de la distribution de 120.000 logements à travers le pays, à l'occasion du 68e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération. L'opération qui se poursuivra durant le mois de novembre prévoit la distribution de 68.017 logements publics locatifs (LPL), 3.190 logements promotionnels aidés (LPA), 1.750 logements promotionnels publics (LPP), 16.170 aides rurales, 4.996 aides aux lotissements sociaux et 29.700 logements AADL. Ces programmes de logements s'inscrivent dans le cadre de la poursuite de la concrétisation du programme approuvé par le Président Tebboune et portant réalisation d'un million d'unités, toutes formules confondues, au cours du quinquennat 2020-2024 pour assurer aux citoyens des logements décents et dotés des commodités nécessaires.

K. H.

Le Président Tebboune regagne Alger après avoir assisté, à Doha, à la cérémonie d'ouverture du Mondial 2022

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a regagné lundi Alger après avoir assisté, dimanche à Doha, à la cérémonie d'ouverture de la Coupe du monde de football (Qatar-2022). Le Président Tebboune a été accueilli à l'aéroport international Houari Boumédiène par le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'État-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), et le directeur de Cabinet à la présidence de la République, M. Abdelaziz Khellaf. Le président de la République avait assisté, aux côtés de plusieurs dirigeants et Chefs d'État, à la cérémonie d'ouverture du plus grand événement mondial de football et salué, dans une déclaration à la presse, l'organisation exceptionnelle et grandiose de cette édition par le Qatar, pays frère. En marge de la cérémonie d'ouverture, le Président Tebboune avait rencontré plusieurs dirigeants arabes dont l'Émir du Qatar, Cheikh Tamim Ben Hamad Al-Thani, le Président égyptien, M. Abdel Fattah al-Sissi, et le Roi Abdallah II de Jordanie, ainsi que des personnalités du monde de football.

PRÉSENCE MILITAIRE FRANÇAISE AU SAHEL

La France perd pied

PAR KAMAL HAMED

Rien ne va plus pour la présence Française en Afrique, dont l'influence dans le continent noir bat de l'aile depuis des années déjà. Un reflux qui semble irréversible tant les mauvaises nouvelles s'annoncèrent jour après jour. Il y'a quelques jours seulement, à l'occasion de la tenue du sommet de la francophonie à Djerba en Tunisie, le Président français, Emmanuel Macron, s'est apitoyé sur le sort de la langue française dans les trois pays du Maghreb, à savoir la Tunisie ,le Maroc et l'Algérie . Le locataire de l'Elysée, qui a constaté le recul de la lagune française dans cette région, a fait montre, en toute logique, de son inquiétude. Il n' y a pas que cette question qui taraude l'esprit des Français puisque un peu plus au sud de l'Afrique du nord, dans la région du Sahel plus exactement, Paris est aussi préoccupé au plus haut point. Sa présence militaire et par ricochet son influence sont sérieusement remis en cause. L'animosité contre la présence militaire française n'a eu de cesse d'aller crescendo ces derniers temps. Une hostilité des populations et de dirigeants qui a amené la France à revoir sa stratégie. Ainsi, après le Mali, ou les Français ont retiré leurs troupes tout récemment en mettant fin à l'opération « Barkhane », c'est au Burkina Faso que cette présence militaire a été contestée ces derniers jours. Vendredi dernier, la contestation de cette présence est montée d'un cran. Ce jour-là, une manifestation contre la présence de la France au Burkina Faso, miné par les violences djihadistes, a visé l'ambassade de France à Ouagadougou et la base militaire de Kamboinsin, en périphérie de la capitale, où est stationné un contingent de forces spéciales de la force Sabre. Munis de sifflets et de vuvuzelas, arborant des drapeaux burkinabè et russes, les manifestants ont rallié l'ambassade de France pour dire « *non à la présence des forces françaises*»: ils accusent la France de jouer un jeu trouble dans la lutte anti-terroriste. Face à cette équation, la France semble sur le point de céder. Dans un entretien au Journal du dimanche, le ministre des armées français, Sébastien Lecornu, n'a pas écarté un départ des forces spéciales françaises basées au Burkina Faso. « *Il est évident que la révision de notre stratégie générale en Afrique interroge toutes les composantes de notre présence, y compris les forces spéciales* », a-t-il déclaré, alors que l'ambassade de France à Ouagadougou. Le ministre des Armées assure que Paris travaille « *à une organisation du format (des) bases militaires existantes* » et considère qu'elles « *devront garder certaines capacités, pour protéger (leurs) ressortissants par exemple, mais aussi se tourner davantage vers la formation des armées locales*.» Des propos qui ne laissent aucun doute sur les intentions de la France. Cette prise de position intervient alors que le 9 novembre courant, Emmanuel Macron a acté de manière officielle la fin de l'opération Barkhane au Mali. Notons que pas moins de 3 000 soldats français restent par ailleurs déployés au Sahel à ce jour.

K. H.

PLAN D'ACTION DE LUTTE CONTRE LA RÉSISTANCE AUX ANTIMICROBIENS

L'Algérie engagée pour sa mise en œuvre

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi, a réaffirmé hier l'engagement de l'Algérie à lutter contre la résistance aux antimicrobiens, à travers la mise en œuvre d'un plan d'action national.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Dans une allocution lue en son nom par le directeur de la prévention et de l'Éducation sanitaire au ministère, Djamel Fourar, lors d'une journée d'étude organisée dans le cadre de la célébration de la Journée nationale de lutte contre la résistance aux antimicrobiens, M. Saïhi a précisé que l'Algérie réaffirme, à l'instar des autres pays, son engagement à lutter contre la résistance aux antimicrobiens, à travers la mise en œuvre du plan d'action national élaboré à cet effet, notamment en consacrant la célébration de cette Journée nationale en vue de l'institutionnaliser pour un bon usage des antimicrobiens.

Le ministre a indiqué, dans ce cadre, que «*l'Algérie n'est pas épargnée par ce problème qui constitue une des plus dangereuses menaces pour la santé mondiale, la sécurité alimentaire et le développement durable, ajoutant que cette journée est une occasion pour rappeler les efforts consentis et le progrès réalisé dans ce domaine.*»

«*La résistance aux antimicrobiens est devenue, depuis 2019, un nouvel indicateur dans le cadre du suivi des objectifs du développement*», a rappelé le ministre.

«*Cette journée nationale*,» a-t-il dit, «*est une occasion pour évaluer, informer et sensibiliser à la nécessité du bon usage des antimicrobiens, notamment les antibiotiques, afin de renforcer les acquis en matière de prévention et de surveillance.*»

Pour le ministre, le premier objectif de ce plan consiste à informer les citoyens et les personnels de la santé humaine et animalière, sur le problème de résistance aux antimicrobiens, en les sensibilisant quant à ses répercussions, relevant à ce propos l'importance de la participation de l'Algérie au Système mondial de surveillance de la résistance aux antimicrobiens (GLASS), à travers le Réseau algérien de surveillance de la résistance aux antimicrobiens et l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA), étant un laboratoire de référence, outre la surveillance et le suivi de cette résistance chez les animaux à travers le dispositif mis en place par le ministère de l'Agriculture. M.Saïhi a fait état de la disponibilité de guides pour la prise en charge de la tuberculose, du SIDA, des hépatites et du paludisme, ainsi qu'un guide pour le bon usage des antibiotiques.

Le bon usage des antimicrobiens exige la mise en pratique de la stratégie nationale dans les établissements de santé, à travers des actions prioritaires pour la maitrise de la consommation des antimicrobiens, particulièrement les antibiotiques et les antibactériens. «*Le ministre a insisté sur l'impératif de fournir des données sur la consommation des antimicrobiens. À cet effet, la Direction générale de la pharmacie a créé un cadre réglementaire à travers la mise en place d'une commission nationale pluridisciplinaire chargée du contrôle de la consommation des antimicrobiens*», a-t-il fait savoir, indiquant que «*la commission travaillera en étroite collaboration avec les réseaux de contrôle de la résistance des antimicrobiens et participera à la validation du guide des soins.*» Dans le contexte de la pandémie de la Covid-19, la célébration de la Journée nationale de lutte contre la résistance aux antimicrobiens a toute son importance, car la consommation abusive d'antibiotiques pendant cette pandémie pourrait conduire à l'émergence et à la propagation accélérée de la résistance aux antimicrobiens. Il faut persévérer pour atteindre les objectifs assignés et veiller à ce que les éléments clés du plan d'action national pour combattre la résistance aux antimicrobiens soient mis en œuvre et traduits en actions concrètes et mesurables.

Il a appelé à établir une feuille de route pour des interventions prioritaires, avec un accent particulier sur le bon usage des antimicrobiens, et à renforcer la collaboration aussi bien transdisciplinaire que multisectorielle avec une approche «One Heath» afin de préserver les antimicrobiens pour les générations futures.

C. A.

AÉROPORT DE LILLE

Alger dans le top 3 des meilleures destinations

La saison estivale précédente a permis aux compagnies aériennes, dans le monde, de déployer leurs ailes et de s'ouvrir de plus en plus vers l'international. Mais aussi à plusieurs aéroports de reprendre le trafic aérien précédent à la crise pandémique. C'est le cas de l'aéroport de Lille-Lesquin qui a bien repris son trafic aérien, pendant la dernière saison estivale. Et ce, grâce à des destinations « Soleil » qui cartonnent. Notamment, celles ouvertes par Volotea au départ de cet aéroport vers des destinations au Maroc, mais aussi en Algérie.

Pour rappel, la compagnie aérienne nationale a renoué à nouveau avec l'aéroport de Metz. Mais dessert également celui de Lille. En effet, depuis le 31 octobre 2022, Air Algérie a repris ses activités aériennes vers cet aéroport. Notamment, au départ d'Oran et de Constantine.

Dans un bilan dressé pour faire le point de l'année écoulée, la direction de l'aéroport de Lille-Lesquin a fait savoir qu'avec la reprise de ces lignes aériennes vers le Maghreb, notamment à destinations de l'Algérie, le trafic aérien a progressé de 69.7% en comparaison avec 2021, et de 80 % par rapport à 2019.

Par ailleurs, invité à l'émission Bonsoir le Nord de BFM Lille, le directeur général de l'aéroport de Lille-Lesquin, en occurrence Marc-André Gennart, a établi un classement des destinations, au départ de Lille, privilégiées par les voyageurs. En effet, pour les destinations domestiques, il cite Nice, Marseille, Toulouse et Bordeaux.

En ce qui concerne le classement des destinations internationales au départ de Lille, qui regroupent les déplacements professionnels et tourismes, Marc-André Gennart évoque une reprise très importante vers le Maroc et l'Algérie et positionne Alger sur la première place de ce classement. En termes de destinations loisir, le directeur général de l'aéroport de Lille cite Venise et Maspalomas pour les destinations sur les îles.

R. N

LAFARGE ALGÉRIE

1ère édition du Grand Prix de l'Innovation Étudiant

PAR RACIM NIDHAL

Après un franc succès rencontré par les quatre premières éditions du Grand Prix d'Architecture Étudiant [2016 – 2019], Lafarge Algérie revient dans un nouveau format de concours qui s'inscrit parfaitement dans la stratégie du Groupe à faire progresser l'ensemble des parties prenantes vers des modes constructifs moins carbonés, plus responsables et pérennes. Un mode qui préserve nos ressources naturelles.

Nous n'avons pas de plan B; l'urgence climatique exige de tousse mobiliser. Si toute l'économie est concernée, le monde académique doit jouer un rôle significatif. Partant de ce constat, Lafarge Algérie lance en partenariat avec l'École Nationale Polytechnique « ENP », la première édition du Grand Prix de l'Innovation Étudiant . Un grand concours d'idées innovantes pour une stratégie de développement durable assurant une compétitivité dans la chaîne de valeur de l'activité cimentière.

Le coup d'envoi est donné ce lundi 21 Novembre 2022 au sein de l'École Nationale Polytechnique «ENP» qui réunit les cinq écoles d'ingénieurs des wilayas d'Alger, Blida ainsi que l'Université de Ain Témouchent.

Cette initiative a pour objectif d'encourager l'innovation et l'esprit d'entrepreneuriat dans le milieu estudiantin. Elle vise à accroître les capacités de l'étudiant à présenter de nouvelles idées et méthodes en lien avec les enjeux environnementaux du moment, de les défendre en quelques minutes sur le plan de la faisabilité technique, économique et juridique.

Pour cette édition, les participants plancheront sur les thématiques suivantes :

•Comment réduire l'empreinte carbone dans la production et la commercialisation du ciment?

•Comment simplifier et/ou optimiser l'utilisation des procédés industriels ?

•Comment réduire, remplacer les ressources naturelles dans la production du ciment ?

•Quels matériaux pour réduire la consommation d'énergie dans le bâtiment ?

Le défi pour les candidats consiste à imaginer et à présenter des pour réduire l'empreinte carbone dans le processus de fabrication et de commercialisation du ciment en imaginant de nouveaux moyens plus écologiques. Les projets seront suivis et évalués par un comité mixte sur des critères d'originalité, d'objectivité de l'innovation, de viabilité économique du projet, son impact en matière de développement durable et de retombées sociétales.

Toutes les informations sont communiquées sur www.lafarge.dz

R. N.

BANQUE D'ALGÉRIE ET MARCHÉ NOIR

Les cotations d'hier

Le dinar algérien reste en difficulté devant les principales devises, sur les deux marchés officiel et parallèle. Pour hier, à la Banque d'Algérie, l'Euro a maintenu sa hausse. Il est donc cédé au niveau des guichets de la banque d'Algérie pour 143.36 DA à l'achat et 143.43 DA à la vente.

En outre, le dollar américain s'est échangé contre 138.62 DA à l'achat et 138.63 DA à la vente. Le dollar canadien, quant à lui, s'est échangé contre 103.92 DA à l'achat et 103.96 DA à la vente.

Concernant la Livre Sterling, un seul Pound s'est échangé à la Banque d'Algérie contre 164.73 DA à l'achat et 164.79 DA à la vente.

Qu'en est-il du taux de change sur le marché parallèle de la devise ?

Hier, pour l'unique monnaie européenne, un seul Euro s'est échangé le matin au Square Port-Saïd, contre 219 DA à la vente et 217 DA à l'achat.

Du côté des Amériques, le dollar américain a enregistré une baisse sur le marché parallèle de la devise. Un seul dollar américain s'est échangé contre 215 DA à l'achat et 217 DA à la vente.

Alors que, le dollar canadien, s'est échangé pour 160 DA à l'achat et 162 DA à la vente.

Enfin, pour la Livre Sterling, qui a enregistré une baisse ces dernières semaines, les cambistes a été cédé un seul Pound contre 248 DA à la vente et 245 DA à l'achat.

R. N.

POMME DE TERRE

Nouvelle flambée des prix !

Devenu un rituel, la flambée des prix ne semble pas connaître de répit, et ce, malgré la guerre annoncée contre les spéculateurs.

PAR : IDIR AMMOUR

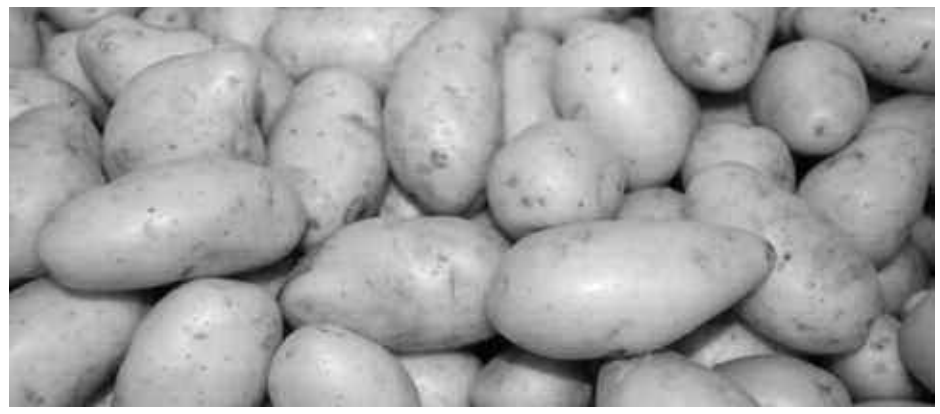

C'est dire que la guerre est sans pitié contre ceux qui recourent à la spéculation en semant la panique et la psychose au sein de la société dans le but de pousser au pourrissement et à la déstabilisation du pays. «*La loi annoncée prévoit*», rappelle-t-on, des peines d'emprisonnement allant de 3 à 30 ans de prison et des amendes pouvant atteindre les deux millions de dinars. Cette fermeté permettra à cette calamité de reculer et ceux qui seront tentés de le faire sauront que la loi sera impitoyable à leur égard. Malheureusement, malgré cette mise en garde, le prix du légume le plus prisé qu'est la pomme de terre repart à la hausse, au grand dam des ménages, et ce après une accalmie qui n'a duré que quelques semaines. En effet, pas plus loin qu'hier, ce tubercule préféré des Algériens a dépassé la barre des 75 DA. Il faut croire que l'Algérie n'avait jamais connu auparavant un emballement des prix pareil, soumettant à rude épreuve les classes moyennes et ouvrières qui vivent uniquement de leurs salaires. Cette hausse vient encore une fois mettre les responsables du secteur du commerce devant la réalité du terrain, avec un forcing de la part des mandataires qui monopolisent la bourse des prix, et ce en dépit des mesures prises par la tutelle pour, justement, mettre fin à ce diktat. Les citoyens, qui s'attendaient à un retour à la normale de la mercuriale surtout après l'annonce du Président Abdelmadjid Tebboune qui a estimé lors de l'inauguration de la foire de la production nationale d'Alger que le prix de la pomme de terre ne doit pas dépasser 60 dinars le kilogramme. Malheureusement, aujourd'hui, on assiste bien au contraire à un renchérissement du prix de ce produit. Face à cette situation, les pères de famille ne savent plus à quel ciel se vouer. Ils affichent unanimement leur mécontentement face à ces pratiques d'un autre temps. Devant la cherté de ce produit qui n'est même pas à la portée ni des bourses moyennes, encore moins de celles de la couche démunie, certains consommateurs optent pour un système « D », une autre option d'achat sans pour autant affecter leurs portefeuilles. Une situation qui en dit trop sur la «survie» des citoyens à faible revenus et surtout dans un contexte où les inégalités se creusent. Tout le monde s'interroge sur les jours avenir, sachant que le mois de Ramadhan approche à grands pas. Ils appellent les pouvoirs publics d'accentuer leurs efforts, plus qu'ils l'ont fait, afin de mettre un terme aux agissements criminels des spéculateurs qui profitent justement des opportunités de ce genre pour mettre en œuvre leur plan macabre.

I. A.

ÉNERGIE ET MINES

Arkab reçoit une délégation du FMI

«*Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a reçu, avant-hier à Alger, une délégation du Fonds monétaire international (FMI), conduite par la cheffe de la mission du FMI en Algérie, Mme Geneviève Verdier*», a indiqué hier un communiqué du ministère. «*Au cours de cette rencontre, tenue au siège du ministère et inscrite dans le cadre des consultations annuelles du FMI, au titre de l'Article IV, M. Arkab a présenté les grands axes du programme de développement du secteur de l'Énergie et des Mines, ainsi que les nouveaux cadres réglementaires qui régissent les activités hydrocarbure et minière*», précise la même source.

M.Arkab a rappelé également les efforts du secteur pour «*la diversification de l'économie nationale à travers de développement de la pétrochimie, la transformation minière et le développement des énergies nouvelles et renouvelables*.»

De son côté, Mme Verdier a exprimé sa satisfaction de cette entrevue qui lui a permis de s'informer sur les perspectives de développement du secteur de l'Énergie et des Mines en Algérie, notamment «*la consolidation et l'évolution positive des paramètres macroéconomiques, comme les revenus des exportations des hydrocarbures et la fiscalité pétrolière*», conclut le communiqué.

ALGÉRIE FERRIES

Le P.-dg limogé

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Algérie Ferries continue de souffrir d'une gestion hasardeuse. Le nouveau P.-dg a fait les frais hier et a été remplacé après six mois d'exercice.

Encore du changement à la tête de l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV). Saïd Mohellebi, n'en est plus le P.-dg, un poste qu'il occupait de façon intérimaire, et c'est Ouahid Lakhal Ayat qui lui succède. Dans un premier temps, cette information a été révélée par la page Facebook du syndicat de l'ENTMV annonçant l'installation, samedi après-midi, du nouveau responsable par intérim.

Puis de nombreuses autres pages sur les réseaux sociaux ont rapporté cette nouvelle nomination dont celle des Infos Maritimes et portuaires ou encore la page du député d'Oran Kada Nedjadi.

Deuxième limogeage en six mois

Il est nécessaire de rappeler que le président Tebboune a mis fin aux fonctions du patron de la compagnie, Kamel Issaad, et du responsable d'Escale d'Alger, Kamel Idalia, au début du mois de juin passé.

La raison du licenciement des deux responsables est «*leur attitude attentatoire à l'image de l'Algérie et préjudiciable aux intérêts des citoyens*.»

«*Sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre des Transports, M. Abdellah Moundji a mis fin, ce jour, aux fonctions du président-directeur général de l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV), Kamel Issaad, et de son chef d'escale à Alger, Kamel Eddalia, pour leur attitude attentatoire à l'image de l'Algérie et préjudiciable aux intérêts des citoyens*», avait indiqué un communiqué de la présidence de la République.

Algérie Ferries reporte des traversées

Dans un communiqué rendu public le dimanche 20 novembre dernier, sur son site officiel. Algérie ferries a annoncé le report de plusieurs autres traversées. Et apporte des nouveaux changements à son programme.

Ces derniers concernent, notamment, les dessertes au départ d'Alger et de Skikda.

Ce nouveau changement de programme concerne la rotation entre le port de Skikda et celui de Marseille prévue du 21 au 23 novembre 2022.

Selon le communiqué d'Algérie ferries, «*ces dernières seront assurées le 24 et 25 novembre prochains*.»

Le programme de la traversée Alger – Marseille est également impacté par les conditions météorologiques. En effet, sur cette ligne la liaison programmée pour ce 21 novembre est reporté pour le 24 novembre 2022. Et celle prévue pour le 24 novembre est reportée pour le 26 novembre prochain à 12 h00.

Par ailleurs, en ce qui concerne les traversées vers l'Espagne, Algérie ferries prévoit aussi des changements dans son programme.

Ainsi, sur son communiqué, elle a également annoncé l'annulation de la rotation Oran – Alicante – Oran programmée entre le 21 et 22 novembre 2022.

Pour rappel, Algérie Ferries, a reporté, à la dernière minute de «*la traversée Oran Marseille prévue hier le 20 novembre à 12 h00*», Et ce pour être assurée le même jour à 21 h 00.

R. R.

POUR LE 60e ANNIVERSAIRE DE SA CRÉATION

Sonatrach lance un concours pour la création d'un logo

«*Dans le cadre de la célébration du 60e anniversaire de la création de Sonatrach, le 31 décembre 2023, le groupe pétrolier et gazier organise un concours ouvert à tous les citoyens pour la conception d'un logo officiel dédié à la célébration de cette occasion*», a indiqué hier lundi un communiqué du groupe publié sur sa page Facebook. Le concours vise à commémorer l'anniversaire à travers une identité visuelle de l'événement porteuse d'une créativité artistique distinguée à la hauteur des aspirations de Sonatrach et pouvant être adoptée comme logo officiel de ces célébrations. Ce concours comporte trois prix spécifiques comme suit : le premier prix est de 1 000 000 DZD, le deuxième prix de 500 000 DZD et le troisième prix de 300 000 DZD. Les modalités du concours sont publiées sur le site officiel de Sonatrach au lien suivant : https://www.sonatrach.com. La date limite de réception des logos via le lien du concours est le 05 décembre 2022.

R. N.

SECTEUR AUTOMOBILE

Nécessité d'étoffer le tissu de sous-traitants

PAR RIAD EL HADI

Même si l'importation des véhicules est désormais autorisée, et certes régie par des lois, la fabrication demeure une ultime solution pour répondre aux besoins le marché national. Que faut-il faire pour atteindre cet objectif. « *Étoffer le tissu de sous-traitants et travailler sur l'intégration d'un certain nombre de PME dans le secteur de l'automobile afin de les spécialiser* », a recommandé hier Adel Bensaci, président du Cluster Mécanique de précision Algérie.

Selon lui, « *nous avons une vingtaine de PME qui activent dans le secteur Automobile, notamment les sièges, les batteries, les tableaux de bord, les pare-chocs, mais cela reste insuffisant vu les objectifs de l'Algérie*. »

Autre recommandation de M. Bensaci, « *la création d'un système de management qui répond aux standards des constructeurs internationaux, avant de passer au stade d'homologation*. » Ce dernier, poursuit l'intervenant dans L'invité de la Rédaction de la Chaîne 3 de la Radio Algérienne, « *doit être promu par la Bourse de sous-traitance, qui elle-même, est appuyée par le ministère de l'Industrie*. »

Le Président du Conseil national consultatif pour la promotion des PME préconise également la formation spécialisée des employés. « *La formation professionnelle représente la cheville ouvrière de toute industrie naissante ou en développement*.

C'est dire qu'on n'a pas uniquement besoin de bureaux d'études et de recherches, mais aussi de personnes pour faire fonctionner la machine et les équipements », explique-t-il.

R. E.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
LA WILLAYA DE LAGHOUAT
DIRECTION DE L'URBANISME ET L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
LAGHOUAT-ROUTE DE DJELFA

NUMERO D'INDENTIFICATION FISCAL-NIF: 099803019005331

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application des dispositions du décret présidentiels N° 15-247 en date de 16/09/2015 portante réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

La direction de l'urbanisme et l'architecture et de la construction de la wilaya de Laghouat informé l'ensemble des soumissionnaires ayant participe à un appel offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 03/2022 lancées dans les quotidiens «MIDI LIBRE» en Date du 08/03/2022 portant à la réalisation des travaux :

Suivi des travaux d'assainssement et de A'EP du lotissement social 500(100+200+200) lots OUED BELLIL –la commune de HASSI R'MEL

qui a l'issue de l'évaluation des offres techniques et financier conformément aux critères prévus dans le cahier des charges , comme suit :

BUREAU D ETUDE	Désignation Du Projet	Montant	OBS
URBATIA UNITE LAGHOUAT NIF 099114010203914	Suivi des travaux d'assainssement et de A'EP du lotissement social 500(100+200+200) lots OUED BELLIL –la commune de HASSI R'MEL	419 999.97	MIEUX DISANT

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours auprès de la Commission des marchés publics de la wilaya de Laghouat dans un délai de 10 dix jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les journaux.

Midi Libre n° 4638 - Mardi 22 novembre 2022 - Anep 2216 022 696

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Tissemsilt
MISE EN LOCATION PAR ADJUDICATION DU DROIT AU BAIL LES LOCAUX A USAGE COMMERCIAL

L'OPGI de Tissemsilt met en location, par adjudication du droit au bail,.Cinquante Deux (52) locaux à usage commercial, implantés à Travers la Wilaya de Tissemsilt, dont la répartition et la mise à prix sont fixées comme suit:

1 er Appel d'avis d'adjudication

Commune de Tissemsilt Cité 900 Logts

N°	Bloc	N° Local	Superficie m²	Cout/m²	Mise à prix (DA) H.T	Loyer mensuel H.T	Caution de soumission (DA)
1	A6	1	88,91	35 000,00	3 111 850,00	8 891,00	311 185,00
2		2	34,88	35 000,00	1 220 800,00	3 488,00	122 080,00
3		3	43,90	35 000,00	1 536 500,00	4 390,00	153 650,00
4	A7	1	49,80	35 000,00	1 743 000,00	4 980,00	174 300,00
5		2	49,80	35 000,00	1 743 000,00	4 980,00	174 300,00
6	A8	1	49,80	35 000,00	1 743 000,00	4 980,00	174 300,00
7		2	49,80	35 000,00	1 743 000,00	4 980,00	174 300,00
8	A9	1	88,91	35 000,00	3 111 850,00	8 891,00	311 185,00
9		2	34,88	35 000,00	1 220 800,00	3 488,00	122 080,00
10		3	34,88	35 000,00	1 220 800,00	3 488,00	122 080,00
11		4	88,91	35 000,00	3 111 850,00	8 891,00	311 185,00
12	B5	1	49,80	35 000,00	1 743 000,00	4 980,00	174 300,00
13		2	49,80	35 000,00	1 743 000,00	4 980,00	174 300,00
14	B6	1	49,80	35 000,00	1 743 000,00	4 980,00	174 300,00
15		2	49,80	35 000,00	1 743 000,00	4 980,00	174 300,00
16	B7	1	49,80	35 000,00	1 743 000,00	4 980,00	174 300,00
17		2	49,80	35 000,00	1 743 000,00	4 980,00	174 300,00
18	B8	1	88,91	35 000,00	3 111 850,00	8 891,00	311 185,00
19		2	34,88	35 000,00	1 220 800,00	3 488,00	122 080,00
20		3	43,90	35 000,00	1 536 500,00	4 390,00	153 650,00
21	D4	1	88,91	35 000,00	3 111 850,00	8 891,00	311 185,00
22		2	34,88	35 000,00	1 220 800,00	3 488,00	122 080,00
23		3	43,90	35 000,00	1 536 500,00	4 390,00	153 650,00
24	D5	1	49,80	35 000,00	1 743 000,00	4 980,00	174 300,00
25		2	49,80	35 000,00	1 743 000,00	4 980,00	174 300,00
26	D6	1	49,80	35 000,00	1 743 000,00	4 980,00	174 300,00
27		2	49,80	35 000,00	1 743 000,00	4 980,00	174 300,00
28	D7	1	49,80	35 000,00	1 743 000,00	4 980,00	174 300,00
29		2	49,80	35 000,00	1 743 000,00	4 980,00	174 300,00
30	E3	1	88,91	35 000,00	3 111 850,00	8 891,00	311 185,00
31		2	34,88	35 000,00	1 220 800,00	3 488,00	122 080,00
32		3	34,88	35 000,00	1 220 800,00	3 488,00	122 080,00
33		4	88,91	35 000,00	3 111 850,00	8 891,00	311 185,00
34	E4	1	49,80	35 000,00	1 743 000,00	4 980,00	174 300,00
35		2	49,80	35 000,00	1 743 000,00	4 980,00	174 300,00
36	E5	1	49,80	35 000,00	1 743 000,00	4 980,00	174 300,00
37		2	49,80	35 000,00	1 743 000,00	4 980,00	174 300,00
38	E6	1	88,91	35 000,00	3 111 850,00	8 891,00	311 185,00
39		2	34,88	35 000,00	1 220 800,00	3 488,00	122 080,00
40		3	43,90	35 000,00	1 536 500,00	4 390,00	153 650,00

Commune de Tissemsilt Cité 216 Logts

N°	Bloc	N° Local	Superficie m²	Cout/m²	Mise à prix (DA) H.T	Loyer mensuel H.T	Caution de soumission (DA)
1	5	19	44,21	60 000,00	2 652 600,00	4 421,00	265 260,00
2		20	47,96	60 000,00	2 877 600,00	4 796,00	287 760,00

Commune de Bordj Bounaama Cité 300 Logts

N°	Bloc	N° Local	Superficie m²	Cout/m²	Mise à prix (DA) H.T	Loyer mensuel H.T	Caution de soumission (DA)
1	G	1	99,00	25 000,00	2 475 000,00	7 920,00	247 500,00
2		2	75,85	25 000,00	1 896 250,00	6 068,00	189 625,00
3		3	93,70	25 000,00	2 342 500,00	7 496,00	234 250,00
4		4	129,24	25 000,00	3 231 000,00	10 339,20	323 100,00
5	F	1	99,00	25 000,00	2 475 000,00	7 920,00	247 500,00
6		2	75,85	25 000,00	1 896 250,00	6 068,00	189 625,00
7		3	93,70	25 000,00	2 342 500,00	7 496,00	234 250,00
8		4	129,24	25 000,00	3 231 000,00	10 339,20	323 100,00

Commune de Laayoune Cité 60 Logts

N°	Bloc	N° Local	Superficie m²	Cout/m²	Mise à prix (DA) H.T	Loyer mensuel H.T	Caution de soumission (DA)
1	A	5	30,32	25 000,00	758 000,00	2 425,60	75 800,00
2		6	24,80	25 000,00	620 000,00	1 984,00	62 000,00

Les personnes intéressées sont priées de se présenter auprés du Département de Gestion et Maintenance du Patrimoine niveau de la Direction Générale de l'OPGI, sis au boulevard de l'indépendance Tissemsilt, pour y retirer le cahier de charge, contre paiement de 2.000,00 DA.
Les offres d'achat doivent étre adressées à Monsieur le Directeur Général de l'OPGI de Tissemsilt, et déposées auprés du secrétariat de la Direction Générale, sous double pli cacheté, comportant le cahier des charges rempli et signé, ainsi que le recu de versement des 10% de la mise à prix représentant le paiement de la caution de garantie.
L'enveloppe extérieure doit porté la mention : " soumission locaux commerciaux à ne pas ouvrir". "commune de Tissemsilt

La date limite de depôt des offres est fixée à 20 jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offre sur les quotidiens nationaux.
Les locaux peuvent etre visités tous les jours ouvrables de 8h À16h

Midi Libre n° 4638 - Mardi 22 novembre 2022 - Anep 2216 022 769

MIDI SPORTS

Pages 8 - 9 et 10

COUPE DU MONDE 2022

L'Angleterre de Bellingham écrase l'Iran

Pour son entrée en lice à la Coupe du monde au Qatar ce lundi, l'Angleterre s'est facilement imposée face à l'Iran (6-2). Gareth Southgate peut notamment remercier Bukayo Saka, auteur d'un doublé.

Cristiano Ronaldo envoie un message à Messi

SPORT

COUPE DU MONDE 2022

L'Angleterre de Bellingham écrase l'Iran

Pour son entrée en lice à la Coupe du monde au Qatar ce lundi, l'Angleterre s'est facilement imposée face à l'Iran (6-2). Gareth Southgate peut notamment remercier Bukayo Saka, auteur d'un doublé.

L'Angleterre a parfaitement débuté sa Coupe du monde ce lundi. Les Three Lions n'ont fait qu'une bouchée de l'Iran en s'imposant sur le score de 6-2. Un doublé de Bukayo Saka, Jude Bellingham, Raheem Sterling, Marcus Rashford et Jack Grealish ont permis à la sélection anglaise de s'imposer. Les deux buts de Mehdi Taremi n'auront pas sauvé l'Iran. L'Angleterre a fait le plein de confiance après son premier match au Mondial. À voir si les hommes de Gareth Southgate poursuivront sur leur lancée ce vendredi contre les États-Unis.

Les joueurs iraniens refusent de chanter leur hymne

Lors de la confrontation Angleterre-Iran au Mondial 2022, quand la politique s'immisce dans les stades de foot. Les onze joueurs iraniens se sont abstenus de chanter leur hymne national avant le coup d'envoi de leur premier match du Mondial-2022 contre l'Angleterre, ce lundi 21 novembre à Doha.

Les joueurs ont gardé le visage totalement impassible, tandis que sur le banc, un membre de la délégation chantait. Pendant cet hymne, les caméras ont brièvement montré le visage d'une spectatrice d'une cinquantaine d'années, voile blanc sur la tête, le visage baigné de larmes.

« Femme, Vie, Liberté », pouvait-on également lire en anglais sur une banderole dans les tribunes occupées par les Iraniens, qui, retirée, a vite disparu. Les supporters iraniens ont pour leur part sifflé l'hymne national, comme en témoignent des vidéos publiées sur les réseaux sociaux.

Mahsa Amini dans toutes les têtes

Durant la semaine, le capitaine de l'équipe iranienne Alireza Jahanbakhsh avait expliqué que les joueurs décideraient « collectivement » de chanter ou non l'hymne national en signe de soutien aux victimes des manifestations durement réprimées dans leur pays. Il a également expliqué que célébrer ou pas un éventuel but durant la Coupe du monde relèverait d'un choix « personnel ».

Depuis le début du soulèvement, causé par la mort le 16 septembre de la jeune Mahsa Amini (22 ans), arrêtée par la police des moeurs à Téhéran pour ne pas avoir respecté le code vestimentaire strict imposé par le régime, le refus de chanter l'hymne de la République islamique est devenu l'un des leviers les plus spectaculaires utilisés par les sportifs iraniens pour manifester leur soutien au mouvement.

Le 27 septembre, l'équipe nationale de football a ainsi refusé d'entonner ce chant avant un match amical de préparation à la Coupe du monde disputé en Autriche contre le Sénégal (1-1). Vêtus d'une parka noire dépourvue de tout blason et masquant le logo de la Fédération, les joueurs sont restés muets, la plupart la tête baissée.

Ce geste symbolique, parfois couplé au port d'un brassard noir en signe de deuil, a depuis été repris par de nombreux autres sportifs iraniens lors de compétitions à l'étranger.

Cristiano Ronaldo envoie un message à Messi

La Coupe du monde débutera jeudi pour Cristiano Ronaldo. Le Portugal sera opposé au Ghana pour le premier match de son 5e Mondial. Ainsi, il égalera le record de Lothar Matthäus, et sera aussi rejoint par Lionel Messi. Il a lancé les hostilités avec son plus grand rival en conférence de presse ce lundi. Cristiano Ronaldo ne s'y trompe pas. S'il veut devenir le meilleur de tous les temps, il doit remporter cette Coupe du monde au Qatar. Comme depuis plus d'une décennie, il mènera une lutte à distance avec Lionel Messi. Le Portugais annonce la couleur. Présent en conférence de presse, Cristiano Ronaldo affiche une grande confiance par rapport au Mondial. *« Ce sera mon cinquième championnat du monde, je suis concentré et très confiant de faire un bon résultat »* a-t-il admis.

« J'aimerais être celui qui met Messi échec et mat » Ronaldo a avoué que la publicité où on le voit jouer aux échecs avec Messi, était bien un souhait de sa part : *« C'était une campagne que je voulais faire, une campagne que je cherchais depuis longtemps. J'en étais fier. »* Faisant référence à cette publicité, Cristiano Ronaldo veut battre l'Argentin au Qatar : *« On fait un échec et mat dans la vie, pas seulement aux échecs. J'aimerais être celui qui met Messi échec et mat. Voyons voir. Ce serait bien. Puisque cela s'est produit dans une partie d'échecs, dans le football, ce serait encore mieux. Si nous sommes la meilleure équipe, nous irons jusqu'au bout. L'équipe gagnante sera la meilleure. Nous avons des jeunes, c'est un bon mélange. Le Brésil, l'Argentine, la France sont ceux qui ont le plus de chances... Espagne, Allemagne... Ce sont ceux dont on parle le plus, y compris pour les fans. Mais nous avons vu en 2016 que nous sommes capables de créer la surprise et de gagner.»* Le ton est donné.

L'ultime combat de Louis van Gaal avec les Pays-Bas

Rappelé l'an passé à la tête des Pays-Bas alors qu'il avait pris sa retraite depuis cinq ans, Louis van Gaal, âgé de 71 ans, qui a vaincu un cancer, affronte son dernier défi.

Il avait annoncé sa retraite en mars 2019, à 67 ans, ne voyant sans doute plus rien venir, trois ans après avoir été chassé de Manchester United en 2016, malgré la Coupe d'Angleterre, à un an de la fin de son contrat. *« Ma femme a aussi le droit de vivre avec Louis van Gaal »*, avait-il clamé. Mais la « Tulipe de fer » est remontée sur scène durant l'été 2021, après l'Euro manqué des Pays-Bas (8e de finale), qui avaient brillé par leur absence à la Coupe du monde 2018 et à l'Euro 2016.

« J'ai accepté ce poste car personne d'autre n'était disponible », soulignait-il dimanche. À l'époque, il avait aussi présenté les choses ainsi : *« Si j'étais la KNVB (la fédération néerlandaise), je me serais également choisi. Je ne fais pas ça pour moi mais pour le foot néerlandais. »*

La Coupe du monde au Qatar est l'ultime mission de ce personnage au destin hors du commun. Avant de laisser la place à Ronald Koeman - lui aussi ancien sélectionneur des Oranges -, il y arrive invaincu depuis un an, en ayant qualifié son équipe pour le Final Four de la Ligue des nations. En rêvant du Graal pour un pays trois fois finaliste (1974, 1978, 2010) : *« Je crois au pouvoir de l'imagination, relevait-il récemment. Si vous pouvez l'imaginer, vous pouvez le devenir. »*

Van Gaal (71 ans), on l'adore, on le déteste ou on aime le détester. Chez lui, la discipline et son savoir-faire tactique doivent faire la différence pour gagner en plaisant. *« Le problème n'est pas qu'il est Dieu, mais le père de Dieu »*, avait dit un jour le Président du Bayern Uli Hoeness, quand Mehmet Scholl le voyait comme *« le meilleur technicien [qu'il ait] jamais vu »*.

« Je suis une personne directe, juste et vertueuse. Ce qui peut parfois sembler cruel », avait dit un jour l'intéressé. Récemment, il a fait l'objet d'un documentaire (Van Gaal, l'homme derrière la légende). Le « moi, je » prédomine, nous glissait dimanche un confrère néerlandais. Après l'avoir vu, ceux qui l'apprécient l'adorent encore plus, et inversement.

Un combat silencieux contre le cancer. Reste qu'il est jusque-là sans doute le troisième meilleur coach de l'histoire néerlandaise, derrière les mythiques Rinus Michels et Johan Cruyff, légende orange absolue. Van Gaal, lui, n'avait pas pu passer de l'équipe réserve de l'Ajax à la première dans les années 70. Mais il est entré dans l'histoire du club ajacide en remportant la Ligue des champions 1995. Avec notamment Edgar Davids et Danny Blind, ses adjoints au Qatar, avec cette équipe jeune et brillante au jeu attractif.

Il a été champion avec l'Ajax, Barcelone, Alkmaar et le Bayern Munich, et s'il a échoué à qualifier les Pays-Bas pour la Coupe du monde 2002, il avait fini 3e en 2014, en ayant fait d'entrée chavirer l'Espagne championne du monde en titre (5-1). En quarts de finale, contre le Costa Rica, (0-0, 4-3 aux t.a.b.), il avait eu cette drôle d'idée de changer de gardien (Krul à la place de Cillessen) juste avant la séance de tirs au but. Un coup fumant, qu'il n'a étonnamment pas osé répéter en demies contre l'Argentine (0-0, 2-4 aux t.a.b.).

Il aborde ce Mondial avec une équipe qu'il considère meilleure qu'en 2014, qui marche derrière lui en rangs serrés, en ayant eu la force de vaincre un cancer de la prostate sans que ses joueurs aient été au courant, après 25 séances de chimiothérapie. *« J'ai traversé beaucoup d'épreuves à cause des maladies, avait-il confié au printemps. Ma (première) femme en a été victime. Je ne voulais pas le dire aux joueurs pour ne pas influencer leurs choix et leur détermination. Il ne fallait pas qu'ils sachent. Je sais faire preuve de beaucoup de discipline et de volonté. »*

AC MILAN

Prolongation du contrat de Bennacer, c'est imminent

La prolongation du contrat d'Ismael Bennacer avec l'AC Milan est désormais une question de temps. Ayant donné son accord pour rempiler, il devrait passer à l'action dans les jours à venir, en signant un nouveau contrat.

Ismael Bennacer a donné son accord de principe pour prolonger son contrat avec l'AC Milan. Le joueur et son agent ont rencontré les responsables milanais il y a quelques jours. Les deux parties ont pratiquement tout conclut. Il ne reste désormais que la signature du nouveau contrat.

Le milieu de terrain des Verts ne va pas tarder à le faire. En effet, il va passer à l'action dans les jours à venir. Selon le journaliste italien, Andrea Longoni, qui est proche de l'AC Milan, une nouvelle entrevue est prévue entre l'agent de Bennacer les responsables du club dans les jours à venir pour régler les derniers détails.

« Avec Bennacer, nous aurons l'occasion de parler avec lui et ses agents ces jours-ci.» A déclaré récemment Paolo Maldini à Sky Sport.

Il faut dire que la direction milanaise veut blinder Ismael Bennacer pour cinq autres saisons. Ainsi, ce dernier devrait signer un nouveau jusqu'en 2027 avec un salaire annuel de 4 millions d'Euros nets plus des bonus. Concernant la clause libératoire, qui est estimée à 50 millions d'Euros dans l'actuel contrat, sera évoquée lors de prochaine entrevue entre les deux parties. Reste à savoir si elle sera maintenue, revue à la hausse ou bien supprimée.

MERCATO D'HIVER

Farès Chaïbi dans le viseur d'un cador anglais

Considéré comme l'une des grandes révélations de la Ligue 1 Uber Eats cette saison, Farès Chaïbi attise d'ores et déjà les convoitises. Un grand club anglais et autre espagnol suivraient de près les performances du milieu de terrain franco-algérien.

À peine 20 ans, Fares Chaïbi est entrain de réaliser un début de saison remarquable en championnat français. Malgré son jeune âge, il tente de s'imposer au sein de la formation du FC Toulouse. En effet, il compte déjà 13 apparitions officielles, dont 9 titularisations. Mieux, il a inscrit 2 buts et délivré 4 passes décisives.

Considéré comme l'une des révélations de la Ligue 1 Uber Eats cette saison, le milieu de terrain offensif franco-algérien est suivi de près par quelques cadors européens. Selon le média anglais *Mirror*, Arsenal s'intéresse au joueur. L'actuel leader de la Premier League envisagerait même à le recruter lors du prochain mercato hivernal. L'information a été également rapportée par « Foot Mercato ». Ce n'est pas tout puisqu'il serait aussi dans le viseur du club espagnol FC Séville. Jeune et talentueux, les observateurs lui prédisent un avenir prometteur. À noter que la cote du joueur a augmenté après ses bons débuts avec l'équipe pro du FC Toulouse. Désormais, il vaut 4 millions d'Euros selon « Transfermarket ».

COUPE D'ALGÉRIE

Les clubs qualifiés aux 32e de finale bénéficieront d'une aide financière

Les 64 clubs qualifiés aux 32e de finale de la Coupe d'Algérie, prévus entre le 25 novembre courant et le 9 décembre prochain, bénéficieront d'une aide financière de la part de la FAF, a annoncé lundi la Ligue nationale du football amateur (LNFA). Dans une circulaire adressée aux Ligues, la FAF informe les clubs qualifiés aux 32e de finale de la Coupe d'Algérie qu'elle leur versera une aide financière, *« afin de leur permettre d'entamer cette compétition dans de bonnes conditions »* a indiqué la LNFA dans un communiqué publié sur son site officiel.

« Cette aide servira notamment à l'achat de nouvelles tenues, qui devront être floquées du logo du sponsor officiel de la compétition, en l'occurrence, l'ATM Mobilis » précise la même source.

La FAF a insisté sur le fait que *« les clubs concernés par les 32es de finale de la Coupe d'Algérie doivent se conformer à cette décision, ainsi qu'aux dispositions réglementaires régissant la compétition, particulièrement les aspects liés à l'organisation des rencontres, dont l'environnement publicitaire, tel que mentionné dans le règlement de la Coupe d'Algérie »*, a-t-on encore souligné.

En effet, à partir de la phase nationale de la Coupe d'Algérie (seniors/messieurs), en l'occurrence les 32e de finale, la FAF dispose des droits exclusifs de publicité, aussi bien sur les équipements sportifs des équipes que dans les stades.

Ainsi, les clubs devront s'abstenir d'utiliser une publicité autre que celle du / ou des sponsors officiels de la FAF sur leurs tenues, accessoires, ou plus généralement, sur toute pièce de vêtement ou d'équipement porté ou utilisé par les joueurs et par l'encadrement technique, médical et administratif.

À partir des 32e de finale de la Coupe d'Algérie, les clubs devront également s'engager à livrer les stades où se dérouleront les matchs vierges de toute publicité.

« Les clubs organisateurs des rencontres et gestionnaires des stades devront faciliter l'accès aux infrastructures sportives ainsi qu'aux représentants de la société chargée de l'installation des panneaux publicitaires quarante-huit (48) heures avant la rencontre », a-t-on encore tenu à faire savoir.

SEMI-MARATHON DE DEAUVILLE

Victoire de l'Algérienne Amina Bettiche

L'Algérienne Amina Bettiche a remporté le semi-marathon de Deauville, disputé dimanche en France, avec un chrono d'une heure, onze minutes et trente-huit secondes.

Sur le podium, l'Algérienne, sociétaire du club Val d'Europe Athlétisme, a devancé Katie Mauthoor, du Club Paris 75, entrée en deuxième position, avec un chrono de 1h17:49", au moment où Emilie Gavens, du Club AC Pont Audemer a pris la 3e place, en 1h18:23".

Outre la victoire dans cette édition 2022 du semi-marathon de Deauville, le bon chrono réalisé Bettiche lui a permis d'améliorer sa meilleure performance personnelle sur la distance.

CHAMPIONNATS NATIONAUX (MESSIEURS ET DAMES) :

Coup d'envoi de la saison les 16 et 17 décembre

«Le coup d'envoi des Championnats nationaux de handball, Excellence (messieurs et dames) de la saison 2022-2023, a été fixé aux 16 et 17 décembre prochain,» a annoncé lundi la Fédération algérienne de la discipline (FAHB).

Cette décision intervient après les déclarations de la nouvelle président de l'instance fédérale, Karima Taleb, à l'issue de son élection samedi dernier, relevant *«l'urgence à faire démarrer le championnat national et le lancement de la discipline au niveau des ligues ainsi que la Coupe d'Algérie.»*

«Le dernier délais pour le dépôt des dossiers d'engagement a été fixé au 10 décembre», ajoute le communiqué de la FAHB.

Pour rappel, l'ES Ain Touta (messieurs) et le HBC El-Biar (dames) sont les champions d'Algérie de handball lors de la saison 2021-2022.

EQUIPE D'ALGÉRIE :

2022, une année à oublier

La sélection nationale achève l'année 2022 par une défaite, concédée en amical face à la Suède à Malmö (0-2). Une année de tous les échecs à mettre aux oubliettes. Mais il va falloir en tirer les enseignements.

Nommé sélectionneur national en août 2018, Djamel Belmadi a réussi à se frayer un chemin vers la gloire avec l'équipe nationale d'Algérie. En effet, il a mené sa bande à remporter la CAN-2019 en Egypte après 29 ans de disette. Mieux, il a réalisé une série impressionnante de 35 matchs sans défaite. Un nombre de matchs d'invincibilité qu'aucun sélectionneur algérien n'a pu l'atteindre par le passé.

Hélas, l'année 2022 n'a pas été porteuse de bonnes nouvelles et performances pour les « Fennecs ». Le calvaire a commencé à partir du mois de janvier au Cameroun, à l'occasion de la CAN-2021. Avec 2 défaites et 1 nul, les Verts auront réalisé l'une de leur plus mauvaise participation dans la compétition continentale.

Après cet échec, les supporters algériens avaient décidé de tourner la page. Ils étaient unanimes à dire qu'il s'agit juste d'un accident de parcours et que la double-confrontation face au Cameroun, dans les cadres des barrages pour la qualification pour la Coupe du Monde au Qatar, sera l'occasion à Mahrez et consorts pour rectifier le tir.

Belmadi trop contesté

Ayant prit une sérieuse option au maudit stade Japoma au match aller, les Verts n'ont pas terminé le boulot au Stade Mustapha Tchaker de Blida au match retour. La route pour le Qatar a été barrée par Karl Toko-Ekambi dans les derniers instants du match retour dans un scénario cruel, faut-t-il le dire. Le 29 mars 2022 restera sans doute à jamais gravé dans la mémoire des Algériens puisqu'il s'agit de l'une des grandes désillusions du football national. Depuis, Djamel Belmadi, qui a décidé de poursuivre l'aventure, a commencé à perdre sa crédibilité. Certes, la sélection nationale s'est refait une santé après avoir entamé en fanfare les éliminatoires pour la CAN-2024 et remporté les matchs amicaux face à l'Iran, à la Guinée et au Nigéria. Mais il n'en demeure pas moins que ses performances laissent à désirer…Ce n'est plus la sélection nationale qui gagne avec l'art et la manière, comme ce fut le cas entre 2018 et 2021. Il faut dire que le sélectionneur fait l'objet de plusieurs critiques. En effet, les spécialistes et consultants des plateaux TV osent contester ouvertement ses choix, lui qui était, pourtant, dans un passé proche une ligne rouge à ne pas franchir.

Les deux contre-performances lors du dernier stage en mois de novembre, respectivement face au Mali et à la Suède, ont refait ressurgir les doutes avec des signaux préoccupants de rechute. Cela suscite aussi des interrogations s'il s'agit vraiment de la fin d'un cycle qui nécessite un grand remaniement au sein de la sélection…Une chose est sûre, l'année 2022 est à oublier, mais il faudra en tirer les enseignements.

COUPE DU MONDE QATAR-2022

Où suivre les matchs gratuitement ?

La Coupe du monde Qatar-2022 débutera dans quelques jours. Les amoureux du ballon rond en Algérie vont la suivre attentivement. Ils pourront la suivre gratuitement sur certaines chaînes de télévision. C'est à partir du 20 novembre prochain que débutera la Coupe du monde Qatar-2022. Un grand évènement planétaire de football qui sera sans doute suivi avec un grand intérêt par les amoureux du ballon rond du monde entier.

Les Algériens sont concernés, c'est une certitude, en dépit de l'absence de notre équipe nationale. Mais comme chaque édition d'un grand rendez-vous de football, ils cherchent les chaînes où ils pourront suivre les matchs gratuitement.

Quelles chaînes assureront la retransmission gratuite du Mondial ?

Il faut dire que plusieurs chaines ont annoncé la retransmission des matchs du Mondial qatari. On cite notamment le bouquet beIN Sports. Ce dernier détient les droits de retransmission pour la région Mena (Moyen-Orient et Afrique du Nord). Mais ce qu'il faut savoir, et sur les 64 matchs de la CM, le bouquet beIN Sports y diffusera 11 matchs gratuitement. En effet, il s'agit de 5 des huitièmes de finale, 3 des quarts de finale, 2 des demi-finales ainsi que la finale. On parle même des matchs des représentants du monde arabe, en l'occurrence le Maroc, la Tunisie, le Qatar et l'Arabie-saoudite.

Enfin, les chaînes qui vont permettre aux amoureux du ballon rond dans notre pays de suivre le Mondial gratuitement, ce sont les allemandes « ZDF » et « ARD Das Erst ». Elles sont ouvertes sur le satellite Astra et ont déjà annoncé la retransmission (conjointement) des 64 matchs de la Coupe du monde Qatar-2022. Mieux encore, ces deux chaînes permettront aux Algériens de suivre les matchs en une très haute qualité d'image. Il est à rappeler que les Algériens suivent « ZDF » et « ARD Das Erst » lorsqu'il s'agit toujours des matchs de la Coupe d'Europe des nations UEFA et ceux de la Coupe du monde des Nations et ce, depuis l'année 2008

Coupe du monde de football 2022 :
Mardi 22 novembre 2022 :

Argentine - Ar.saoudite (Gr.C, 1e j.) : 11h00
Danemark - Tunisie (Gr.D, 1e j.) : 14h00
Mexique - Pologne (Gr.C, 1e j.) : 17h00
France - Australie (Gr.D, 1e j.) : 20h00

TISSEMSILT

Le programme complémentaire de développement permet de désenclaver la wilaya

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, Brahim Merad, a souligné, jeudi dernier à Tissemsilt, que le programme complémentaire de développement approuvé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors du dernier Conseil des ministres, permet de désenclaver la wilaya.

Dans son allocution, lors d'une rencontre avec des élus, des cadres de la wilaya et des représentants de la société civile, consacrée à l'écoute des préoccupations visant à enrichir le programme complémentaire de développement de la wilaya, le ministre a relevé que "*ce programme permettra le désenclavement des localités et des villages de la wilaya, en allouant des fonds qui seront orientés vers l'achèvement des routes, en priorité la réalisation de la double voie Tissemsilt-Youssoufia (aux frontières de la wilaya d'Aïn Defla)*".
M. Merad a précisé que son ministère a travaillé avec tous les cadres et élus de la wilaya, en examinant les grandes lignes de ce programme complémentaire de développement qui sera étudié par le reste des départements ministériels. Il a également indiqué que ce programme dépendra de la réalisation "*du plus grand nombre possible*" d'opérations de développement.
Le ministre a précisé que ce programme complémentaire visera principalement à "*supprimer les écarts de développement enregistrés entre la wilaya de Tissemsilt et les autres collectivités du pays, en plus de son importance pour rassurer le citoyen*".
M. Merad a souligné que ce programme sera approuvé après son étude par le Conseil de Gouvernement, puis présenté au Conseil des ministres dans les "*dix prochains jours*". D'autre part, le ministre a souligné qu'à travers le programme complémentaire de développement de la wilaya, l'Etat entend "*régler la situation des citoyens qui vivaient dans l'isolement et leur manque des conditions minimales de vie, ce qui leur permet de rejoindre les rangs des wilayas qui connaissent une dynamique de développement*".
D'autre part, M. Merad a révélé que son ministère est en train de revoir le plan national d'aménagement du territoire et son attractivité, qui se traduira par des plans régionaux.
Lors d'un point de presse en marge de cette réunion, le ministre a souligné que "*l'objectif visé par ce programme complémentaire de développement de la wilaya de Tissemsilt est aussi de créer une attractivité pour la région qui permet d'attirer les opérateurs économiques à investir dans la région, pour que la wilaya devienne productive et entre dans le réseau national de production*". Au cours de cette rencontre, les interventions des représentants de la société civile ont porté sur un certain nombre de préoccupations liées au développement local, notamment le désenclavement par la réalisation de la double voie Tissemsilt-Khemis Miliana (Aïn Defla), le logement, la résorption du chômage par la création d'unités de production, la réhabilitation des établissements de santé et les travaux visant à éliminer l'habitat précaire, en particulier au chef-lieu de la wilaya, ainsi que la réalisation de structures sportives et pour les jeunes.
En réponse à ces préoccupations, M. Merad a souligné que ces préoccupations seront prises en compte dans le cadre de ce programme complémentaire de développement puisque des enveloppes financières "importantes" seront allouées à cet effet.
Par ailleurs, le ministre a supervisé une opération de distribution des décisions d'attribution de logements publics locatifs et des aides à la construction rurale, ainsi que des lotissements sociaux pour l'auto-construction au profit d'un certain nombre de bénéficiaires de la wilaya.

CONSTANTINE

Insistance sur la généralisation de la numérisation en gouvernance publique

Les participants à une journée d'étude nationale sur "la gouvernance publique et le développement des ressources humaines", tenue récemment à l'université Salah-Boubnider Constantine-3, ont insisté sur la généralisation de la numérisation pour assurer une gestion financière et administrative "efficace" de la gouvernance publique et le développement des ressources humaines.
Dans son intervention durant la rencontre, Aïssa Mefedjekh, directeur des études à la Direction générale de la recherche scientifique et du développement scientifique (DGRSDT), a mis l'accent sur *"la consolidation de la transition numérique et son utilisation dans les opérations administratives au sein des entreprises et administrations publiques"*.
De son côté, Belghith Abdallah, de l'université de Mostaganem, a relevé l'importance sur les plans économique et social de la prospection et des études prospectives pour les divers secteurs qui recourent actuellement aux plans et programmes annuels. La numérisation permet aussi d'améliorer l'appareil de contrôle administratif et financier et d'établir des critères d'évaluation des résultats, a-t-il noté en estimant que cela renforce la transparence, la participation du citoyen à la prise de décision et l'efficacité des opérations de communication.
En dépit du succès de l'Etat à assurer l'accès à l'enseignement aux citoyens, le système éducatif n'a pas été renforcé par un système de formation continue au sein des institutions publiques et économiques, a ajouté l'intervenant, estimant que cela a causé un décalage entre les besoins en compétences et ses réserves en ressources humaines outre les problèmes de remplacements et de renouvellement des énergies humaines.
Cette rencontre a été organisée par la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique et l'Agence thématique de la recherche en sciences sociales et humaines de la Faculté des sciences de l'information et de la communication de l'université Constantine-3.

TAMANRASSET

La consolidation des composantes identitaires nationales, responsabilité de tous

Le renforcement des composantes de l'identité nationale est la responsabilité de tout un chacun pour garantir la cohésion de la société, a estimé, récemment à Tamanrasset, le secrétaire général (SG) du Haut Commissariat à l'amazighité (HCA), Si El-Hachemi Assad.
"*Le renforcement des composantes identitaires nationales est une question d'importance primordiale qui incombe à tous pour garantir la cohésion et la consolidation de la société et mettre en valeur le legs commun qui réunit les Algériens*", a souligné M. Assad lors d'une conférence intitulée "*La consolidation des liens de coopération et de partenariat entre les principaux acteurs intervenant dans l'enseignement de tamazight*", animée à l'université Hadj Moussa-Agh Akhamoukh dans le cadre de la seconde et ultime journée de sa visite de travail dans la région.
"*La démarche du HCA s'assigne comme objectifs le renforcement de l'identité nationale dans toutes ses composantes et diversités culturelle et linguistique pour assurer l'unité de la société sous l'emblème national*", a soutenu le SG du HCA, devant une importante assistance composée des autorités locales, cadres, enseignants et étudiants.
"*Il appartient d'exprimer, plus que jamais, notre fierté de la trilogie composant notre identité, Islam, arabité et amazighité, pour préserver les fondements de notre identité*", a-t-il souligné.
Et d'ajouter : "*L'Etat œuvre à la promotion de tamazight, constitutionnellement officielle, et demeure en quête des contributions des institutions de l'Etat, des organes de presse, des compétences nationales, de l'élite et de la société civile pour sa préservation et sa promotion*."
Il a, à ce titre, estimé que "*le seul moyen de concrétiser cette démarche de promotion de ce legs culturel, religieux et linguistique consiste en la consolidation de la fierté d'appartenance à une nation qui a une longue et profonde histoire*".
Les participants ont, dans leurs interventions, rendu hommage au HCA qui a déployé de grands efforts pour la promotion de la culture et la langue amazighes selon une approche scientifique et académique.
Le SG du HCA devrait présider, au terme de sa visite, une réunion, en présence des cadres du secteur de l'éducation, sur l'état des lieux de la didactique de tamazight dans la wilaya de Tamanrasset.

CROISSANCE ÉCONOMIQUE HORS HYDROCARBURES

Une hausse de 5,6% est prévue en 2023

Pour enregistrer des performances économiques et des progrès en matière d'exportation hors hydrocarbures, il est impérieux de continuer à faire des efforts colossaux concernant la diversification économique.

Il s'agit de booster, notamment, la production industrielle et la conquête des marchés extérieurs pour commercialiser les produits agroalimentaires made in Algeria qui sont bien prisés sur le marché international, notamment dans certains pays européens, en Amérique du Nord et en Afrique subsaharienne.

Les exportateurs algériens continuent toujours de marquer leur présence lors des manifestations économiques et commerciales qui se déroulent à l'étranger pour faire connaître leurs marchandises et prospecter des espaces commerciaux.

La prévision d'atteindre 12 milliards dollars d'exportation hors hydrocarbures dans les cinq prochaines années peut se concrétiser, pourvu que la détermination à diversifier l'économie nationale mène à des résultats palpables et à un suivi rigoureux des activités exportatrices et du développement de la logistique et du transport aérien cargo.

Performances de l'ensemble des secteurs

Selon le ministre des Finances, Brahim Djamel Kassali, l'économie nationale enregistrerait une croissance hors hydrocarbures de 5,6% en 2023, grâce aux performances prévues dans différents secteurs d'activités.

Lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux réponses du ministre aux interrogations des députés sur le Projet de loi de finances (PLF-2023), Kassali a précisé que le taux de croissance hors hydrocarbures devrait atteindre 5,6% en 2023, contre 4,6% d'ici à fin 2022.

Un taux de croissance économique global de 4,1% est attendu l'année prochaine, contre 3,7% d'ici la fin de l'année en cours, "*expliquée par les performances de l'ensemble des secteurs, à l'exception du secteur des hydrocarbures qui connaîtra une stabilité en termes de volume*", a-t-il expliqué.

Le secteur de l'agriculture devrait enregistrer un taux de croissance de 6,9% en 2023, motivée principalement par une hausse de plus de 50% de la production céréalière qui passera de 41 millions de quintaux en 2022 à 67 millions de quintaux en 2023, a-t-il encore fait ressortir.

Par ailleurs, les secteurs de l'industrie et du bâtiments et travaux publics (BTP) devront atteindre, respectivement, des taux de 8,5% et 5,6%, bénéficiant d'une hausse des dépenses d'équipement et de plusieurs avantages offerts aux investisseurs à la faveur de la nouvelle loi relative à l'investissement, en plus de l'extension des zones industrielles et la reprise des activités de plusieurs entreprises.

Le secteur des services marchands devrait bénéficier de la dynamique que connaissent d'autres secteurs, ajoute le ministre, faisant savoir que les exportations hors hydrocarbures continueront d'augmenter en 2023 de plus de 7% par rapport aux prévisions de clôture pour 2022, contre une diminution prévue des importations "*pour renforcer l'approche du Gouvernement visant à les rationaliser*".

La balance commerciale connaîtra, ainsi, un excédent l'année prochaine de 9,4 milliards de dollars à la faveur de l'augmentation du niveau des exportations à 46,3 milliards de dollars, par rapport au niveau attendu des importations, prévu à 36,9 milliards de dollars, poursuit-il.

Cela mènera à une augmentation des réserves de change, prévue d'ici la fin de 2023 à 59,7 milliards de dollars, soit une augmentation de 9% par rapport aux réserves attendues d'ici à la fin de 2022.

Concernant l'inflation qui a constitué l'un des points évoqués par les députés, le ministre a souligné que le Gouvernement s'attèle à la juguler à court terme, en ce sens qu'elle devrait ralentir en 2023 pour atteindre 5,1%, contre 7,7% dans les prévisions de clôture pour 2022.

Cette amélioration de 2,6 points de pourcentage interviendra, selon Kassali, grâce "*aux politiques adoptées par les pouvoirs publics en vue de garantir la disponibilité des produits de base à des prix en adéquation avec les revenus des citoyens, contrôler les prix et lutter contre la spéculation*".

R. E.

APPEL AU PARTENARIAT ENTRE LES INDUSTRIELS

Objectif : répondre aux besoins nationaux en marchandises

La coordination entre les industriels est nécessaire pour répondre aux besoins nationaux en biens et matériaux et pour renforcer la production nationale, a indiqué le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar.

"*Les établissements industriels locaux doivent s'employer à fournir divers produits et matériaux pour répondre aux besoins des entreprises nationales, notamment en matières premières, pour le développement de l'économie nationale*", a souligné le ministre lors de sa visite à l'établissement public économique des industries mécaniques et accessoires Orsim, à Oued R'hiou. M. Zeghdar a également appelé les responsables de l'établissement public à promouvoir leurs produits par le système de sous-traitance pour renforcer la production nationale et limiter les importations.

D'autre part, le ministre de l'Industrie a fait état de la récupération de plus de 2.300 hectares de foncier industriel inexploité au niveau des zones industrielles et des zones d'activités disséminées à travers le pays, dont 162 hectares dans la wilaya de Relizane.

Auparavant, Ahmed Zeghdar avait visité une unité de fabrication de câbles et de groupes électrogènes dans la zone industrielle de Belacel, ainsi que l'usine intégrée des métiers du textile Tayal, dans la zone industrielle de Sidi Khettab, qui entre dans le cadre du partenariat algéro-turc, en présence de l'ambassadeur de Turquie en Algérie, Mahienour Ozdemir Goktas.

Le ministre de l'Industrie poursuit sa visite dans la wilaya de Relizane où il aura à inspecter plusieurs unités de production dans la zone industrielle de Sidi Khettab et à superviser la distribution des licences d'exploitation aux investisseurs privés.

R. E.

CROISSANCE DU PIB DE L'INDONÉSIE EN 2023

Il pourrait ralentir à 4,4 % banque centrale

La croissance économique annuelle de l'Indonésie pourrait ralentir à 4,37% l'année prochaine, en partie en raison de l'impact du resserrement monétaire national, a déclaré le gouverneur de la banque centrale (BI) du pays lors d'une audition parlementaire hier.

Lors de la réunion de politique générale de la semaine dernière, BI a maintenu les prévisions de croissance du PIB pour 2022, avec un biais vers la partie supérieure de 4,5% à 5,3%.

Le gouverneur de la BI, Perry Warjiyo, a donné la prévision du PIB dans le cadre d'une discussion avec le parlement sur le budget 2023 de la banque centrale.

M. Warjiyo a déclaré qu'il était difficile de prévoir les indicateurs économiques en raison de la volatilité de l'économie mondiale, ajoutant que les chiffres pourraient être discutés plus avant avec les parlementaires.

Le gouverneur a également donné une prévision d'inflation globale de 6,11% pour la fin 2022 et de 3,61% pour la fin 2023 lors de l'audience. Sa présentation a montré que les chiffres pour l'inflation de 2022 étaient les prévisions de BI au 3 novembre.

La semaine dernière, M. Warjiyo a déclaré que BI s'attendait à un taux d'inflation global de 5,6% à la fin de l'année.

Il n'a pas expliqué pourquoi les chiffres étaient différents et le porte-parole de BI n'a pas immédiatement répondu à une demande de commentaire.

La semaine dernière, la BI a relevé son taux directeur pour la quatrième réunion mensuelle consécutive dans le but d'ancrer les prévisions d'inflation, qui, selon le gouverneur, étaient "*trop élevées*". Au total, la BI a relevé ses taux d'intérêt de 175 points de base depuis août.

Le taux d'inflation global annuel de l'Indonésie s'est refroidi à 5,71 % en octobre, mais est resté proche du sommet de sept ans de 5,95 % atteint en septembre.

L'objectif d'inflation de la BI se situe dans une fourchette de 2% à 4%.

Le gouverneur adjoint de la BI, Dody Budi Waluyo, a déclaré vendredi que l'inflation pourrait encore ralentir ce mois-ci pour atteindre 5,5%.

M. Warjiyo devrait présenter les orientations politiques de la BI pour 2023 lors d'une réunion annuelle avec les acteurs financiers le 30 novembre.

R. E.

COP 27

Un accord "schizophrénique" entre justice climatique et statu quo sur les émissions de GES

La COP 27 s'est terminée dimanche à l'aube avec l'adoption d'un texte qualifié d'"historique" sur l'aide aux pays pauvres affectés par le changement climatique, mais sans nouvelles ambitions concernant la baisse des gaz à effet de serre. Un accord "mi-figue, mi-raisin" que regrette une grande partie de la communauté internationale.

Après des négociations difficiles qui ont débordé du calendrier prévu, la COP 27 s'est terminée, dimanche 20 novembre, avec un texte très disputé sur l'aide aux pays pauvres affectés par le changement climatique mais sans nouvelles ambitions pour la baisse des gaz à effet de serre.

La conférence de l'Onu sur le climat, qui s'est ouverte le 6 novembre à Charm el-Cheikh en Égypte, a pris fin à l'aube avec plus d'un jour de retard, devenant l'une des COP les plus longues de l'histoire.

"*Ça n'a pas été facile*" mais "*nous avons finalement rempli notre mission*", a souligné son président égyptien Sameh Choukri. Une déclaration finale fruit de nombreux compromis a été finalement adoptée, appelant à une réduction "rapide" des émissions mais sans ambition nouvelle par rapport à la COP de Glasgow en 2021.

Un accord "*mi-figue, mi-raisin*", estime François Gemenne, chercheur en géopolitique du climat et membre du Giec (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat).

Si le spécialiste reconnaît une "*avancée politique majeure*" dans la création d'un fonds destiné à recevoir les financements liés aux pertes et dommages dans les pays du Sud, il regrette néanmoins l'absence d'engagement supplémentaire sur la gestion de la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Un accord qui "n'agit pas sur les causes"

"*C'est un accord schizophrénique*", lance François Gemenne, auteur de "*L'écologie n'est pas un consensus*" (Fayard). "*On est d'accord pour payer pour les dommages causés par le réchauffement climatique, mais d'un autre côté, on refuse d'en faire davantage pour essayer de limiter ces dommages*."

Une position partagée par le secrétaire général de l'Onu, Antonio Guterres, qui a lui-même réagi au bilan de la COP27, évoquant "*un pas important vers la justice*", mais des objectifs insuffisants.

"*Nous devons drastiquement réduire les émissions maintenant, et c'est une question à laquelle cette COP n'a pas répondu*", a-t-il regretté.

La COP 27 a permis l'émergence d'un fonds financier spécifique, certes : "*C'est un progrès majeur pour les pays du Sud*", répète François Gemenne à France 24. Mais ce dernier rappelle qu'il s'agit là d'un fonds de réparation permettant, ni plus, ni moins, l'application du principe du pollueur-payeur ou "*qui casse, paie*". "*Ça n'agit pas sur les causes. Tant qu'on n'agira pas davantage sur les causes (les émissions de GES), il y aura davantage de dommages associés, et donc davantage de coûts*." Le chercheur en géopolitique du climat, également professeur à l'Université de Liège, en Belgique, le rappelle : il faut sortir des énergies fossiles. Une décision vivement espérée, mais sur laquelle la COP a fait chou blanc. "*Les pays qui s'y opposent sont les pays producteurs d'hydrocarbures, tels l'Arabie saoudite et la Russie, mais aussi de nombreux pays émergents qui craignent de compromettre leurs objectifs de développement*", explique François Gemenne.

C'est sur ce point que va se concentrer, selon lui, l'essentiel de la lutte contre le réchauffement climatique dans les prochaines années.

"*Les pays émergents vont-ils choisir une trajectoire de développement carbonée (comme celle de l'Europe, de la Chine ou des États-Unis), ou vont-ils pouvoir choisir une trajectoire de développement décarbonée qui ne soit pas fondée sur l'extraction d'énergies fossiles ?*", questionne François Gemenne, appelant à davantage de coopération, de transferts de technologie et d'investissement dans les pays du Sud.

Pas d'obligations imposées aux principaux émetteurs de GES

La déclaration finale de la COP 27 a, par ailleurs, réaffirmé "*l'objectif de l'Accord de Paris de poursuivre les efforts pour limiter l'augmentation de la température à 1,5°C*".

Objectif ambitieux, mais nous donnons-nous les moyens de l'atteindre ? François Gemenne répond par la négative. "*Cet objectif, aujourd'hui, ressemble à une chimère*", estime-t-il. "*Si on fixe cet objectif sans s'engager sur des objectifs intermédiaires, on n'y arrivera jamais*", poursuit le chercheur, jugeant impératif de prendre des résolutions à court terme (objectifs en termes de budget carbone à la semaine ou au mois), et non à moyen ou long terme, comme c'est actuellement le cas. "*Ceux qui prennent ces objectifs savent qu'ils ne seront plus en poste, voire qu'ils seront morts, quand on atteindra cet horizon*."

Pour Annalena Baerbock, ministre écologiste allemande des Affaires étrangères, "*espoir et frustration*" se mêlent, au sortir de cette nouvelle convention climat. "*Nous avons fait une percée en matière de justice climatique - avec une large coalition d'États après des années de stagnation, mais le monde perd un temps précieux sur la trajectoire de 1,5°C*", a-t-elle réagi.

"*Je salue les progrès réalisés à la COP 27, mais il n'y a pas de temps pour la complaisance*", a, de son côté, déclaré le Premier ministre britannique Rishi Sunak dans un communiqué publié sur Twitter. "*Garder l'engagement des 1,5°C est vital pour l'avenir de notre planète*", a-t-il écrit, ajoutant : "*Il faut faire plus*". Même déception affichée par le vice-président de la Commission européenne, Frans Timmermans. "*Le monde ne nous remerciera pas quand il entendra uniquement des excuses demain*", a-t-il déclaré. "*Ce que nous avons là, c'est un pas en avant trop court pour les habitants de la planète. Il ne fournit pas assez d'efforts supplémentaires de la part des principaux émetteurs pour augmenter et accélérer leurs réductions d'émissions*." Principaux émetteurs parmi lesquels la Chine, dont il n'est même pas sûr qu'elle participe au fonds de réparation. "*La Chine est d'accord pour mettre de l'argent, mais ne veut pas y être contrainte et pas à la même hauteur que les pays industrialisés*", explique François Gemenne, rappelant pourtant qu'il s'agit du premier émetteur mondial de GES. Dimanche, la Suisse a regretté que le sommet de la COP 27 n'ait pas imposé d'obligations aux principaux émetteurs de GES et assuré qu'elle ferait en sorte qu'ils contribuent de manière adéquate à la lutte contre le changement climatique.

"*Les États se sont mis d'accord sur un programme de travail jusqu'à 2026. Toutefois, cela ne contraint pas expressément les pays qui ont les plus importantes émissions de gaz à effet de serre*", selon un communiqué de l'Office fédéral de l'environnement.

R. I. /Agences

REPUBLIQUE ALGÉRIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE DE SETIF
DIRECTION GENERALE
N°5753/M/2022
NIF : 099 1190 100 18833

وزارة السكن و العمران و المدينة
ديوان الترقية و التسيير العقاري بسطيف
المديرية العامة

Cité du 08 Mai 45 Ex cité 600 logements Sétif

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°04/D.D.P.I.F/2022

L'Office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de Sétif, lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation d'un programme de logements promotionnels aidés «LPA» au profit des personnels du ministère de la Défense national, relatif à la réalisation en tout corps d'état sans VRD des travaux de :

250 logements promotionnels aidés «LPL» à Ouled Saber «Tinner» daira de Guedjal - wilaya de Sétif

Lot n°01 : **52** logements de type F05, blocs 01-02-03
Lot n°02 : **48** logements de type F05, blocs 04-05-06
Lot n°03 : **78** logements (50 logements de type F03 et 28 logements de type F04) blocs 07-08-09-10
Lot n°04 : **72** logements de type F04, blocs 11-12-13

Le soumissionnaire peut soumissionner pour un ou plusieurs lots mais ne peut être retenue que pour un seul lot.

Le présent appel d'offre est adressé aux entreprises ou groupements des entreprises qui répondent aux conditions d'éligibilité suivantes :

A-Cas de soumissionnaire seul :

Lot n°01 et 02 (52 logements et 48 logements) :

Conditions d'éligibilité 1 «capacités professionnelles» : le soumissionnaire devra avoir un certificat de qualification et de classification, en cours de validité catégorie 04 et plus activité principale en batiments

Conditions d'éligibilité 2 «capacités techniques» :

1-Expérience professionnelles : avoir déjà réalisé des travaux similaires en «TCE» durant les dix (10) dernières années justifié par des attestations (ou attestations de bonne exécution), délivrées par des maîtres d'ouvrages publics et visé par l'ordonnateur d'organisme.

-Lot N°01 :
-Un projet d'au moins de 52 logements en un seul tenant
-Ou un projet d'équipement public (T.C.E) dont le montant en TTC est au moins égale à 160.000.000.00 DA

-Lot N°02 :
-Un projet d'au moins 48 logements en un seul tenant
-OU un projet d'équipement public (T.C.E) dont le montant en TTC est au moins égale à 150.000.000.00 DA

2-Moyens matériels : Le soumissionnaire au titre du présent appel d'offres doit avoir au minimum les moyens matériels (en toute propreté) nécessaire pour la réalisation du projet objet du cahier des charges, ces moyens doivent être justifiés par PV d'huissier de justice récent (de l'année en cours) qui doit contenir le matériel roulant et non roulant, en outre, le matériel roulant, doit être justifié par des cartes grises, assurances et contrôle technique en cours de validité.

-Moyens de fabrication de béton : une bétonnière de capacité de malaxage de 450 litres
-Moyens de levage : une grue fixe dont la hauteur sous crochet est de 22 mètre et avec flèche de 30 mètre
-Moyens de terrassements : des engins de terrassements (chargeur ou un rétro chargeur)
-Moyens de transports : 02 camion à benne d'une charge de 10T et plus.

Conditions d'éligibilité 3 : «Capacités financières»

Le soumissionnaire au titre du présent appel d'offre doit avoir réalisé un chiffre d'affaires moyennes supérieures ou égales à 60.000.000.00 DA, en prenant en considération les trois (03) meilleurs chiffres d'affaires pendant les cinq (05) dernières années (2017-2018-2019-2020 et 2021, justifié par les bilans visés par les services des impôts.

B- Cas de soumissionnaires en groupement momentané d'entreprises :

Les offres présentées par un groupement momentané d'entreprises solidaire de deux (02) ou plusieurs entreprises associées doivent répondre aux conditions suivantes :
-Le chef de file (le mandataire) doit satisfaire les conditions minimales d'éligibilité en termes de capacités techniques, professionnelles définies ci-dessus, en tant qu'entreprise seule, et doit être majoritaire.

Pour les autres membres :
-Chaque membre doit posséder un certificat de qualification et de classification professionnelles en cours de validité activité principale en batiments catégorie : (3) trois et plus.

Si l'une des trois (03) conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement par la commission d'ouverture et d'évaluation des offres

N.B : Les pièces justifiant les conditions d'éligibilité ne doivent pas être dans l'offre technique.

Les moyens matériels pris en considération dans l'éligibilité des offres ne sont pas sujets de notation lors de l'évaluation de l'offre technique.

Le délai des travaux est fixé à 15 mois pour le lot n°01 et 02 et de 18 mois pour les lot n°03 et 04.Tout soumissionnaire ayant proposé un délai supérieur au délai fixé par le maître d'ouvrage (18 mois et 15 mois), devra s'aligner et se verra attribué une note zero (00) point pour ce critère.

Les cahiers des charges doivent être retirés auprès du siège de la direction général de l'OPGI de SETIF sis à la Cité du 08 Mai 45 ex Cité 600 logements à Sétif, Tél. : 036 51 23 23 par le candidat ou soumissionnaire ou leurs représentant désignés à cet effet, contre le paiement des frais de reproduction fixés à 5.000,00 DA non remboursables auprès du département comptabilité et finance.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, 'l'offre technique et l'offre finanière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénominatin de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d 'offres ainsi que la mention «dossier de candidature», «offre technique» ou «offre financière» selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention :

«A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES»
«APPEL D'OFFRE N°04/D.D.P.I.F/2022 + L'OBJET DE L'APPEL D'OFFRE»

«1» Dossier de candidature :
-Une déclaration de candidature dûment renseignée et signée par le soumissionnaire
-Une déclaration de probité remplie dûment renseignée et signée par le soumissionnaire
-Les statuts pour les sociétés (SARL, EURL, SPA, SNC.....)
-protocole d'accord, en cas de groupement
-Une copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux
-Une copie du registre de commerce
-Un extrait de rôle en cours de validité (apuré ou avec échéanciers)
-Extrait du casier judiciaire du soumissionnaire ou du gérant lorsqu'il s'agit d'une société
-Une copie de la carte d'identification fiscale
-Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
-Tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires conformément aux conditions d'éligibilité fixées par le cahier des charges (article 06)

A-Capacités professionnelles : Certificat de qualification et de classification propositionnelles en cours de validité

B-Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans des trois (05) dernières années (2017-2018-2019-2020 et 2021), justifiés par les bilans visés par les services des impôts.

C-Capacités techniques :
-Référence professionnelles : attestation (ou attestation de bonne exécution) délivrées par des maîtres d'ouvrages publics et visé par l'ordonnateur d'organisme.
-Moyens matériels : justifier par un PV d'huissier de justice récent (de l'année en cours) qui doit contenir le matériel roulant et non roulant, en outre, le matériel roulant doit être justifiés par les cartes grises, assurances et contrôle technique en cours de validité.

«2» Offre technique comprend :
-Une déclaration à souscrire remplie et signée
-Tout document permettant d'évaluer l'offre technique conformément à l'article 29-A du cahier des charges : un mémoire technique justificatif pour chaque Lot (suivant modèle porté en annexe v) de l'instruction aux soumissionnaires) dûment renseigné justificatif et tout autre documents exigés en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public.

NB. : mémoire technique non renseigné, ou non signé entraine le rejet de l'offre.

-Le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite «lu et accepté».
-Planning de réalisation (rempli et signé).

«3» Offre financière comprendra :
-La lettre de soumission remplie et signée
-Le bordereau des prix unitaires «BPU» rempli et signé
-Le détail quantitatif et estimatif «DQE» rempli et signé

La durée de préparation des offres est fixée de quinze (15) jours à partir de la première publication du présent avis dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), les quotidiens nationaux.

Les offres doivent être déposées au niveau du «secrétariat général» de l'O.P.G.I sise à la Cité 8 Mai 45 (Ex cité 600 logements à Sétif).

Le dernier jour de la durée de préparation de offres à **12.00 H** comme heure limite. **«Toute offre présentée après la date de l'heure ci-dessus sera irrecevable».**

Et si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable, le dépôt aura lieu le jour ouvrable qui suit aux mêmes heures.

Les soumissionnaires peuvent assister à la séance d'ouverture des plis qui se tiendra au siège de l'Office le dernier jour de dépôt des offres à 14H00.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant : durée de préparation des Offres augmentée de trois (03) mois.

Midi Libre n° 4638 - Mardi 22 novembre 2022 - Anep 2216 022 494

Les femmes, épargnées par les maladies cardiovasculaires ?

En matière de santé cardiovasculaire, les femmes sont encore à la traîne par rapport aux hommes. Moins conscientes des risques qui les concernent, elles tardent aussi plus à se faire soigner.

Cette idée fausse recule lentement mais sûrement. D'après un sondage *Ifop* réalisé pour la Fédération française de cardiologie, les trois quarts des Françaises savent qu'elles sont aussi concernées par ces pathologies qui touchent le cœur et le système vasculaire. Mais à l'occasion d'un colloque, organisé le 8 mars 2020 à l'Académie nationale de médecine, la société savante a souligné à quel point les femmes restaient défavorisées en matière de santé cardiovasculaire. Et notamment sur le plan de l'information.

"*Les maladies cardiovasculaires sont ignorées ou sous-estimées par les femmes,* a déploré le professeur André Vacheron, président honoraire de l'Académie nationale de médecine. *Et ce alors que l'infarctus du myocarde tue beaucoup plus que le cancer du sein*."

La ménopause est une période à risque

Résultat direct de cette méconnaissance, les femmes minimisent leur risque cardiovasculaire. Ainsi, une sur cinq ne sait pas que les Françaises de moins de 50 ans sont de plus en plus touchées par l'infarctus du myocarde. Le taux annuel d'hospitalisations a pourtant augmenté de 5 % par an entre 2008 et 2013. Même lorsque l'augmentation du risque est manifeste, les femmes se sentent épargnées. Par exemple, la ménopause est une période qui doit occasionner une surveillance accrue. En effet, la protection des hormones sexuelles féminines s'estompe. La fin des cycles menstruels devrait donc faire l'objet d'un bilan cardiaque et vasculaire systématique. Ce qui n'est pas assez fait. Un oubli qui revient en partie aux femmes : 44 % estiment que la ménopause n'a pas d'impact sur leur santé cardiovasculaire.

Mais les professionnels de santé peuvent eux aussi faire mieux.

Les symptômes digestifs restent ignorés

Ce défaut d'information a des répercussions très concrètes sur la santé des femmes. Dans le cas de l'infarctus, elles mettent une heure de plus que les hommes à appeler le Samu. Et ce retard dans la prise en charge dégrade considérablement leurs chances de survie.

Cela s'explique en partie par les symptômes de la crise cardiaque, qui varient fortement selon le sexe. La douleur au thorax, irradiant dans le bras gauche, par exemple, ne se manifeste que chez une femme sur deux. Pourtant, 91 % des concernées l'identifient comme un symptôme.

Elles sont moins nombreuses à citer correctement l'essoufflement et les palpitations à l'effort, ainsi qu'une fatigue persistante, comme les signes possible d'un infarctus. La proportion de bonnes réponses augmente toutefois par rapport aux enquêtes précédentes.C'est surtout sur les symptômes digestifs qu'un réel progrès est nécessaire. Seulement un tiers des personnes interrogées estiment que des troubles digestifs, une nausée ou des vomissements peuvent révéler une crise cardiaque.

Mais même après l'infarctus, la prise en charge souffre d'importantes inégalités. Une femme sur cinq seulement bénéficie de la réadaptation cardiaque, qui permet de limiter les séquelles à long terme. Les hommes, eux, sont un tiers à se la voir prescrire.

Surveillez son taux de cholestérol dès 35 ans !

À peine doublée par le cancer, les maladies cardiovasculaires représentent aujourd'hui dans notre pays la deuxième cause de mortalité. En plus de traitements performants, nous disposons de précieuses données nous permettant d'élaborer des consignes de prévention. Celles-ci sont basées sur les facteurs de risque. Autrement dit, d'une part on connaît les personnes les plus à risque de développer une maladie cardiovasculaire et d'autre part certains facteurs sont modifiables. C'est ainsi que les personnes diabétiques, obèses, hypertendues ou hypercholestérolémiques (avec un taux excessif de cholestérol) risquent plus que les autres d'être atteintes d'une maladie cardiovasculaire. Mais on peut diminuer leur risque en contrôlant un diabète, en réduisant un surpoids, une tension artérielle ou un taux de cholestérol…

L'âge constitue aussi un facteur de risque

Les personnes faisant un infarctus ou un accident vasculaire cérébral (AVC) par exemple ont généralement plus de 65 ans (attention toutefois, ce n'est pas toujours le cas et les jeunes qui font un infarctus sont mêmes de plus en plus nombreux). Outre le vieillissement de l'organisme, c'est aussi le résultat de plusieurs années de surpoids, de diabète, d'hypertension et d'excès de cholestérol qui entraînent progressivement l'apparition de complications au niveau de notre système vasculaire. Cela vient d'être démontré très précisément pour le cholestérol…

L'excès de cholestérol dans la jeunesse fait le lit des maladies cardiovasculaires à 70 ans. Plus le taux de cholestérol est élevé et pendant longtemps, plus le risque ultérieur sera augmenté. Et même un taux seulement légèrement supérieur à la normale finit par être néfaste à notre cœur et à nos artères. Après un petit calcul, les chercheurs en concluent que chaque décennie en excès de cholestérol avant 55 ans augmente le risque de souffrir à 70 ans d'une maladie cardiaque de 39 % !

Il ne faut donc pas attendre d'être vieux pour s'intéresser à son taux de cholestérol. Si le premier dosage doit avoir lieu entre l'adolescence et le début de la vie adulte (entre 18 et 30 ans afin de dépister une hypercholestérolémie familiale), il convient ensuite de le surveiller très régulièrement, dès l'âge de 35 ans, même si l'on n'est ni fumeur, ni diabétique, ni hypertendu. La prévention des maladies cardiovasculaires doit débuter bien avant d'être senior…

J'ai trop de cholestérol et alors ?

L'excès de cholestérol est un trouble dit - silencieux - c'est-à-dire qu'il n'entraîne aucun symptôme. Pourtant, au fil des ans puis des décennies, le risque de maladie cardiovasculaire global augmente car les artères se durcissent, s'épaississent en raison des dépôts de cholestérol (plaques d'athérome) et se rétrécissent. Le cœur peine à activer la circulation sanguine et si un caillot sanguin se détache et obstrue une artère, c'est l'infarctus ou l'accident vasculaire cérébral (AVC).

En cas d'excès de cholestérol, il faut donc réagir sans délai, quel que soit l'âge. La prise en charge de première intention repose sur une réorganisation du mode de vie : alimentation anti-cholestérol et pratique régulière d'une activité physique. Bien instaurées, ces mesures sont généralement très efficaces et peuvent permettre de se passer de traitement médicamenteux.

NCIS : PIÈGE EN SOUS-SOL

21h00 W9

Alors qu'ils s'apprêtent à pratiquer une autopsie, Ducky et son assistant, Gerald, sont pris en otage par un inconnu dissimulé dans un sac. Après avoir neutralisé la caméra, l'homme pose ses conditions. Il s'intéresse de près à Qassam, un terroriste palestinien en mission pour Al-Qaida, que Gibbs a récemment abattu. Il a l'intention de faire main basse sur toutes les pièces à conviction de l'affaire et, en particulier, sur un échantillon de sang. Lorsque Gibbs réalise la situation, l'état d'urgence est déclaré au N.C.I.S...

BATAILLE SANS MERCI

21h00 C8

Une diligence, escortée par des soldats car elle transporte de l'or, fait route vers Haynesville avec à son bord Jennifer Ballard, jeune Sudiste d'Atlanta, qui va rejoindre son fiancé, Ben Warren, propriétaire d'un ranch en Californie. Trois hommes sont ses compagnons de voyage et leur conversation porte sur la bande de Frank Slayton qui fait régner l'insécurité dans la région. S'arrêtant, pour la nuit, au relais de Rogers Station, Jennifer a la joie d'y trouver Ben qui, impatient de la revoir, est venu à sa rencontre. Ce qui n'est guère goûté de l'un des voyageurs, Hampton, Sudiste lui aussi, qui avait déjà des vues sur la jeune femme.

L'ÉTUDIANTE ET MONSIEUR HENRI

21h00 2

Monsieur Henri, veuf depuis longtemps, est un vieil homme qui malmène sa famille. Ne voulant pas le laisser seul, son fils Paul a posté une annonce sur Internet pour louer une des chambres de l'appartement de son père à un étudiant. La jeune Constance, à qui la vie n'a pas fait de cadeaux, se rend à l'adresse indiquée. Henri accepte de l'accueillir chez lui, mais pose beaucoup de conditions. La jeune femme n'a pas le droit d'amener son petit ami par exemple. Henri lui fait une drôle de proposition : contre trois mois de loyers gratuits, il lui demande de séduire son fils afin de se débarrasser de sa belle-fille, une jeune femme coincée et très croyante…

AVIS DE TEMPÊTE

21h00 3

1999. Alors qu'une tempête mémorable s'abat sur Perros-Guirec, Joseph, 10 ans, disparaît. Sa soeur Julie et Erwan, 16 ans tous les deux, qui étaient chargés de surveiller l'enfant en compagnie de leur bande d'amis, ne s'en sont jamais remis. Vingt ans plus tard, alors qu'ils s'étaient perdus de vue, le meurtre brutal de leur ancien professeur de lycée rouvre les blessures du passé quand on découvre que cette mort est liée à la disparition de Jo. Julie retrouve alors Erwan, devenu flic, chargé de l'enquête. L'amour renaît entre eux, avant que Jo, retrouvé vivant, ne devienne lui-même le suspect numéro 1. Julie devra trahir Erwan pour innocenter son frère, devenu un étranger...

LA SELECTION DE MIDI LIBRE

UN MONDE OBÈSE

21h00 arte

En 2030, on estime que la moitié de la planète sera obèse ou en surpoids, entraînant une explosion du diabète, des maladies cardio-vasculaires et de certains cancers. Comment expliquer cette épidémie mondiale, qu'aucun pays n'est encore parvenu à enrayer ? Alors que l'obésité charrie son lot de clichés, des gènes tout-puissants aux volontés individuelles défaillantes, et que les industriels comme les autorités publiques continuent de pointer du doigt le manque d'activité physique, ce fléau ne serait-il pas le fruit d'un échec collectif mitonné dans nos assiettes ? A la fin des années 1970, le combat contre le gras, désigné comme responsable des maladies cardio-vasculaires, fait des céréales, riches en glucides et massivement subventionnées, la nouvelle base de notre alimentation.

SHOCKING SCHIAPARELLI, HISTOIRE D'UNE VISIONNAIRE DE LA MODE

21h00 4

La créatrice de mode Elsa Schiaparelli a bouleversé les codes. Esprit libre, femme fantasque et impertinente, elle s'amusait avec ses amis surréalistes Salvador Dali et Man Ray, et ne s'interdisait rien. Elsa Schiaparelli était une avant-gardiste, une mondaine bohême qui a multiplié les collaborations artistiques, mais aussi une femme d'affaires avisée à la tête d'un empire qui a inspiré des générations de couturiers, et continue de le faire aujourd'hui. De l'invention de la jupe-culotte à la garde-robe de Marlène Dietrich en passant par le célèbre "rose shocking", devenu sa marque de fabrique, l'héritage de cette femme hors du commun est immense.

RECHERCHE APPARTEMENT OU MAISON

21h00 M6

Déménager, changer de métier, trouver un environnement plus calme : 8 Français sur 10 rêvent d'une nouvelle vie ! Et ce changement de vie passe par une nouvelle adresse et un déménagement. Tout au long de 3 histoires, l'émission met en lumière qu'une nouvelle maison c'est bien plus qu'un toit, c'est un nouveau départ fort en émotions.

COUPE DU MONDE FRANCE / AUSTRALIE

21h00 TF1

Comme en 2018, Antoine Griezmann, Kylian Mbappé et les Bleus débutent la compétition par une confrontation avec l'Australie. Les champions du monde en titre doivent s'attendre à une opposition difficile face aux Socceroos qui disputent leur cinquième coupe du monde consécutive. Emmenés par Mathew Ryan et Craig Goodwin, les Australiens proposent un jeu physique et restent rigoureux en défense. Ils tenteront de profiter de la moindre faiblesse côté tricolore pour faire douter une équipe de France largement remaniée en raison notamment des absences de N'Golo Kante et de Paul Pogba forfaits sur blessure...

Web : www.lemidi-dz.com
MIDI Libre
Quotidien national d'information

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax :
021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax :
021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités
s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1er-Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

MIDI Libre

Quotidien national d'information

N° 4638 | Mardi 22 novembre 2022

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05:54
Dohr	12:34
Asr	15:17
Maghreb	17:36
Icha	19:03

SÉISME EN INDONÉSIE

LE BILAN PORTÉ À AU MOINS 56 MORTS

Un tremblement de terre de magnitude 5,4 s'est produit près de la ville de Cianjur, à quelque 100 kilomètres au sud de Jakarta.

«*Au moment ou nous mettons sous presse le bilan du séisme ayant frappé hier, 21 novembre, l'île indonésienne de Java a été portée à au moins 56 morts*», a annoncé le gouverneur de la région touchée.

« *56 personnes ont été tuées et plus de 700 blessées* », a plus précisément déclaré Ridwan Kamil, gouverneur de la province de Java occidental. Le précédent bilan était de plus de 44 morts. Le séisme a été évalué à 5,4 par l'Institut d'études géologiques des États-Unis (USGS). L'Agence de géophysique d'Indonésie avait estimé plus tôt la magnitude à 5,6. Il s'est produit près de la ville de Cianjur, à quelque 100 kilomètres au sud de Jakarta. Des médias ont montré plusieurs bâtiments de la ville dont le toit s'est effondré.

« *Nous appelons les gens à rester à l'extérieur des bâtiments pour le moment, étant donné qu'il pourrait y avoir d'éventuelles répliques* », a déclaré aux journalistes la directrice de l'agence indonésienne de météorologie, Dwikorita Karnawati.

Un pays touché par de fréquents tremblements de terre

Aucune victime ni aucun dégât important à Jakarta n'a été rapporté dans l'immédiat mais dans la capitale, des personnes se sont précipitées hors des bâtiments.

Des personnes se sont précipitées hors des bâtiments. Mayadita Waluyo, avocate de 22 ans, a décrit la panique des employés se ruant vers les issues de secours des bâtiments. « *J'étais en train de travailler quand le sol a tremblé. Je pouvais sentir clairement la secousse* », a-t-elle raconté.

L'Indonésie est située sur la « *ceinture de feu* » du Pacifique, ce qui lui vaut d'être la proie de fréquents tremblements de terre.

En 2018, l'île de Lombok et l'île voisine de Sumbawa avaient été frappées par un violent tremblement de terre qui avait fait plus de 550 morts.

La même année, un autre séisme d'une magnitude de 7,5 avait provoqué un tsunami qui avait frappé Palu, sur l'île de Sulawesi, entraînant la mort ou la disparition de 4 300 personnes.

L'île de Java avait pour sa part été touchée par un séisme de magnitude 6,3 en 2006, près de la ville de Yogyakarta (centre), provoquant environ 6 000 morts et des dizaines de milliers de blessés.

Un an plus tôt, un séisme de magnitude 8,7 frappant la côte de Sumatra, régulièrement touchée, avait tué plus de 900 personnes.

Mais le pays reste marqué par le tremblement de terre du 26 décembre 2004 d'une magnitude de 9,1 au large des côtes de Sumatra.

Il avait provoqué un important tsunami qui avait entraîné la mort de 220 000 personnes dans toute la région, dont 170 000 pour la seule Indonésie, une des catastrophes naturelles les plus meurtrières jamais enregistrées.

ALGER

37.436 COMPRIMÉS PSYCHOTROPES SAISIS

Les Services de sécurité de la wilaya d'Alger, représentés par l'équipe de police judiciaire de la circonscription administrative d'Ouled Fayet, ont réussi à interpeller 8 suspects, âgés entre 18 et 62 ans, tous repris de justice, impliqués dans le trafic de produits psychotropes au sein d'une bande criminelle organisée, et la détention d'armes blanches.

C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué de la DGSN dont nous avons reçu une copie. Celui-ci ajoute que «*cette opération de qualité, qui s'est déroulée sous la supervision permanente du procureur de la République territorialement permanent, s'est soldée par la saisie de pas moins de 37436 comprimés psychotropes, 10 millions de centimes, ainsi que 12 armes blanches de différents modèles et formes.*»

«*Une fois finalisées les procédures légales d'usage, les 8 suspects ont été déférés devant la justice pour constitution d'une bande de malfaiteurs, trafic et détention de produits psychotropes et détention d'armes blanches*», conclut le même communiqué.

PALESTINE OCCUPÉE

UN JEUNE DE 17 ANS ASSASSINÉ

Le jeune Mahmoud Abdel-Jalil Al-Saadi, âgé de 17 ans à peine, a été tué et 4 autres jeunes ont été blessés ce lundi par les forces d'occupation sionistes qui ont pris d'assaut le quartier "Al-Hadaf" à Jénine, et ont procédé à l'arrestation de Ratib Al - Bali, après des affrontements armés entre résistants et soldats de l'occupation.

Le ministre de la Santé palestinien a ainsi annoncé le décès de ce jeune palestinien, à Jénine, mortellement touché d'une balle à l'estomac.

Les tireurs d'élite de l'armée d'occupation sioniste, assurés d'une totale impunité, ont ordre de tirer pour tuer, shoot to kill, en visant systématiquement les têtes et les torses de manifestants, uniquement armés de pierres et de leur courage.

En outre, la même source fait état de 5 autres blessés par balles réelles.

Le bilan macabre des décès palestiniens depuis le début de cette année est le plus important et le plus inquiétant depuis la terrible et première intifada de 1993.

L'arrivée au pouvoir de l'extrême droite sous la conduite de Benyamin Netanyahu risque d'aggraver encore plus cette situation déjà explosive…

ÉTUDIER EN EUROPE

LA HONGRIE OFFRE DES BOURSES POUR LES ALGÉRIENS

La représentation de l'union européenne en Algérie vient d'annoncer l'ouverture des inscriptions aux programmes de bourses « Stipendium Hungaricum ». Ce dernier, offre aux étudiants algériens la possibilité de poursuivre leurs études supérieures en Hongrie.

Fondé par le gouvernement hongrois, en 2013, ce programme vise à soutenir l'internalisation du système de l'enseignement supérieur en Hongrie. Et à renforcer les relations internationales de la communauté universitaire. Chaque année, le « Stipendium Hungaricum » offre plusieurs bourses à plus de 5000 étudiants étrangers venant de 90 pays dans le monde.

En effet, ce programme invite les étudiants algériens à profiter de plus de 600 bourses couvrant tous les domaines et programmes d'études, enseignés en anglais, et plusieurs niveaux de diplômes, dont ceux du doctorat. Pour l'année 2023/2024, les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 16 janvier 2022.

YÉMEN

92 ENFANTS TUÉS DEPUIS DÉBUT 2022

«*Pas moins de 92 enfants ont été tués au Yémen depuis le début de cette année, à la suite de la guerre que connaît le pays depuis 2014*», selon une organisation.

Dans un communiqué publié à l'occasion de la Journée internationale de l'enfant, correspondant au 20 novembre de chaque année, l'ONG Save the Children, indiquait : «*Depuis le début de cette année, jusqu'au 15 novembre, 92 enfants ont été tués à cause de la guerre au Yémen, et 242 autres ont été blessés.*» «*Le conflit au Yémen s'intensifie, avec en moyenne un enfant tué ou blessé chaque jour cette année*», a-t-il ajouté.

Il a poursuivi : «*Les enfants du Yémen exigent que les parties belligérantes s'engagent à prévenir les attaques et la violence contre les civils.*»

La guerre au Yémen a commencé en 2014 entre les forces gouvernementales et le mouvement Ansarullah (Houthis) qui ont pris le contrôle de la capitale, Sanaa, et de plusieurs provinces.